

UNE RÉGION DES ACTIONS



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010
CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER

BILAN MORAL DU PRÉSIDENT

Chers adhérents,

je ne vous le cacherai pas... Mais au même titre que vous entendez parler au quotidien de la crise, de réforme de l'Etat, réformes des collectivités, difficultés financières des uns et des autres, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie n'aura pas échappé à la situation nationale, européenne et internationale.

Nos équipes et vos administrateurs auront dû cette année être plus réactifs, plus efficaces, plus souples encore pour répondre aux défis posés par les restrictions budgétaires et humaines qui touchent l'ensemble de notre société. Cela s'est traduit par une vigilance accrue, une réactivité forte de nos équipes et des réflexions pour l'avenir afin d'assurer bien sûr le maintien et le développement de nos actions dans un cadre toujours plus complexe et évolutif. A ce titre, votre association s'en est largement bien sortie. D'abord parce qu'elle a toujours eu des partenaires fiables et motivés qui continuent de consacrer leur part au développement des actions du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, ensuite parce que nous savons comme je le disais nous adapter. Les bilans d'activités et les bilans financiers sauront vous montrer que nous avons « fait le job » pour reprendre une expression largement popularisée ces dernières années. Cela confirme la capacité du Conservatoire à s'adapter aux situations. Néanmoins, et tout en les remerciant de leur partenariat croissant au même titre que les collectivités territoriales au premier rang desquels la Région, les trois Départements mais aussi de plus en plus de communes et communautés de communes, je ne peux que souhaiter que le partenariat avec l'Etat se consolide encore et que les perspectives de l'agrément des Conservatoires d'espaces naturels soient l'occasion de développer, de maintenir le rôle et le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne via les crédits liés au développement régional, notamment en travaillant ensemble si cela est possible sur la simplification des procédures en la matière. Renforcée ainsi par l'agrément Etat/Région, la Picardie pourrait ainsi certainement se targuer de doter son Conservatoire régional du premier agrément décerné en Région. Je sais pouvoir compter sur l'enthousiasme et le soutien de toutes les composantes de l'Etat dans la région et j'en remercie leurs représentants dans la salle.



Aussi, vous le verrez, nous n'avons eu de cesse cette année de poursuivre nos actions, en développant comme il se doit la contractualisation et la gestion. Le réseau de sites se doit de se développer et votre association continue de le faire, même si certaines incertitudes liées aux budgets peuvent nous conduire à reporter certains travaux de gestion, dans l'attente de la confirmation de financements en attente. Cette contractualisation est permise grâce à des partenariats forts inscrits dans la durée. Au-delà du partenariat durable et fort avec le Conseil Régional de Picardie, nous avons ensemble conduit à son terme la création de la première Réserve Naturelle Régionale de Picardie, dans l'Oise à Saint-Pierre-es-Champs. Cette première réserve pourrait servir de modèle et d'accélérateur à la valorisation ou au classement en RNR d'autres sites gérés par le Conservatoire, ou de nouveaux sites. Nous serons évidemment à l'écoute de notre partenaire régional. Avec les départements, nous avons aussi développé le réseau de sites gérés et préservés par le Conservatoire. L'action autour du marais de Sacy, la poursuite du développement de la contractualisation avec le département de l'Aisne ou encore la part importante prise par le Conservatoire dont le « grand projet vallée de Somme » du département sont autant de signes de relations sincères et en confiance et d'actions concrètes. Je laisse au Secrétaire le soin de lister toutes les actions qui ont émaillé la vie du Conservatoire en matière de contractualisation ou de gestion. J'ajouterai juste la mise en place d'un partenariat encore plus fort avec les Agences de l'eau, et notamment dans ce département avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie ou encore le développement des actions en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise Pays de France mais aussi avec de nombreuses structures intercommunales à l'image de ce qui se fait sur ce territoire.

Des chantiers de partenariat ont été ouverts également. Puisqu'on parle de PNR, nous avons et nous entendons contribuer à la logique de création d'un Parc Naturel Régional de Picardie Maritime. Nous participons à la concertation, à la conception du projet et nous attendons des élus du secteur et de la Région Picardie qu'elle confirme que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sera l'un des acteurs forts de ce PNR, en restant et développant son rôle et sa mission de gestionnaire sur le territoire du PNR, en partenariat avec celui-ci et avec

le Syndicat mixte baie de Somme. J'en profite pour dire combien le partenariat entre le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et le Conseil Général de la Somme est fructueux.

Le volontariat et l'assise citoyenne sont plus que jamais d'actualité dans des contextes parfois troublés. Et avec notre équipe, nous continuons à susciter l'adhésion des adhérents, l'investissement des bénévoles et l'implication locale sur les sites avec le développement du réseau de Conservateurs bénévoles. Petit à petit, nous creusons notre sillon en la matière. Mais, pour mobiliser le grand public, susciter les vocations, nous avons bien conscience qu'il faut donner envie de nature. A l'heure où nous voyons fleurir les hommages à la biodiversité à travers la publicité de grands groupes industriels – c'est le jeu de l'ultra-communication – il est essentiel, que nous, ceux qui au quotidien protègent vraiment la nature, concrètement, avec les gens, nous soyons en capacité de redonner un sens au mot nature et que nous suscitions des vocations d'amour et de protection de cette nature auprès de ceux qui ne la connaissent pas ou des jeunes générations. Nous le faisons avec nos partenaires, nous le faisons aussi avec nos équipes, en participant plus souvent à des actions en milieu scolaire près des sites où nous intervenons. C'est aussi pour cela que vous avez pu découvrir un nouveau site internet beaucoup plus attractif qui fait aimer la nature en Picardie. C'est aussi pour cela que, en partenariat avec la communauté de communes du chemin des Dames nous lançons une collection de guides « nature et territoires » dont la première livraison vous sera distribuée au cours de l'Assemblée générale.



Notre conviction aussi, je l'évoquais déjà l'an dernier, est que nous réalisons tous les jours sur nos sites des résultats exceptionnels. Or, nous n'avons pas toujours su les mettre en perspective et les montrer. Vous verrez peu à peu combien nous nous mettons en capacité de démontrer et de montrer, à vous bien sûr, à nos partenaires mais aussi à nos détracteurs, combien notre action de gestion non seulement préserve les richesses actuelles mais restaure de la biodiversité en difficulté.

La gestion de la nature est une science nouvelle et vit au quotidien au rythme des résultats et des expérimentations. De la protection des espèces, nous sommes passés à la protection des espaces... Aujourd'hui, nous évoluons encore en plaçant nos activités de gestion des milieux naturels dans le cadre plus global de réseaux de sites fonctionnels ou de liaisons entre corridors écologiques. Tout cela nécessite une adaptation permanente de nos équipes. Je ne débattrai pas là des polémiques - intéressantes dans l'absolu mais sincèrement vaines compte tenu de leur instrumentalisation par des gens qui, souvent, ne connaissent ni concrètement la gestion, ni son impact sur des espaces naturels et, je dirai, semi-naturels comme en Picardie – sur naturalité, non gestion, jardinage...

Il va de soi que comparer une zone forestière de reproduction à Grand-Tétras dans le massif des Vosges et un coteau calcaire abandonné par le pâturage et en embroussaillage dans le Grand bassin parisien n'a à mon sens que très peu de pertinence. Mais ces polémiques ne font que justifier la nécessaire justification par les résultats scientifiques de nos actions de gestion au quotidien. Nous le faisons et nous le ferons encore plus.

Enfin, 2010 est une année importante pour le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et pour son réseau. Nous ne devons pas oublier que la dynamique des Conservatoires s'est engagée depuis trente ans partout en France, faisant aujourd'hui de notre réseau le premier réseau associatif de gestion des espaces naturels avec plus de 200000 hectares gérés, 8000 bénévoles ou encore 600 salariés. Un réseau que les lois Grenelle ont reconnu par la création d'un agrément Etat/Région qui sera donné aux Conservatoires d'espaces naturels qui en feront la demande et sous réserve de satisfaire bien sûr aux critères de cet agrément. Cela renforce notre réseau et nous place en position de peser sur les débats de la protection de la nature en France. Souvenez-vous l'an dernier, vous aviez accepté de changer le nom de votre association en « Conservatoire d'espaces naturels ». Cela préfigurait cet agrément. Aujourd'hui, et depuis le mois de mars les Conservatoires de Corse, Bourgogne, Sarthe, Centre, Allier, Auvergne, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Aquitaine ou Nord Pas de Calais sont eux aussi en train de changer leur appellation pour plus de lisibilité et parler d'une seule voix... Oui, les Conservatoires d'espaces naturels comptent aujourd'hui, agissent fortement, pèsent sur les débats. Votre Conservatoire picard aussi ! Il compte bien, si vous le souhaitez, continuer !

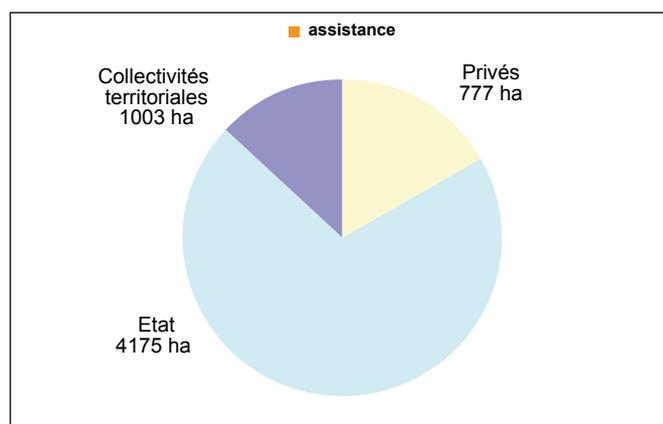
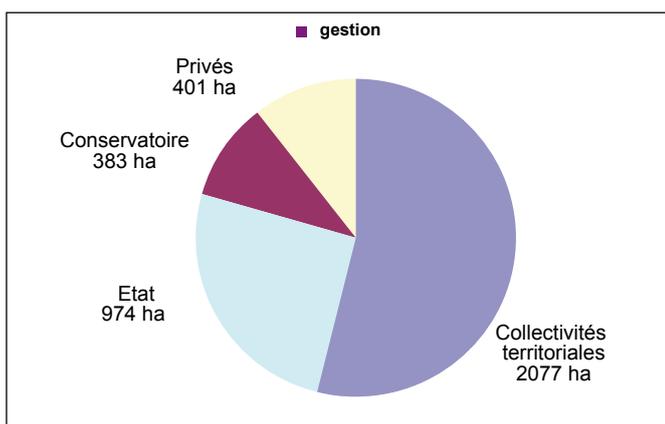
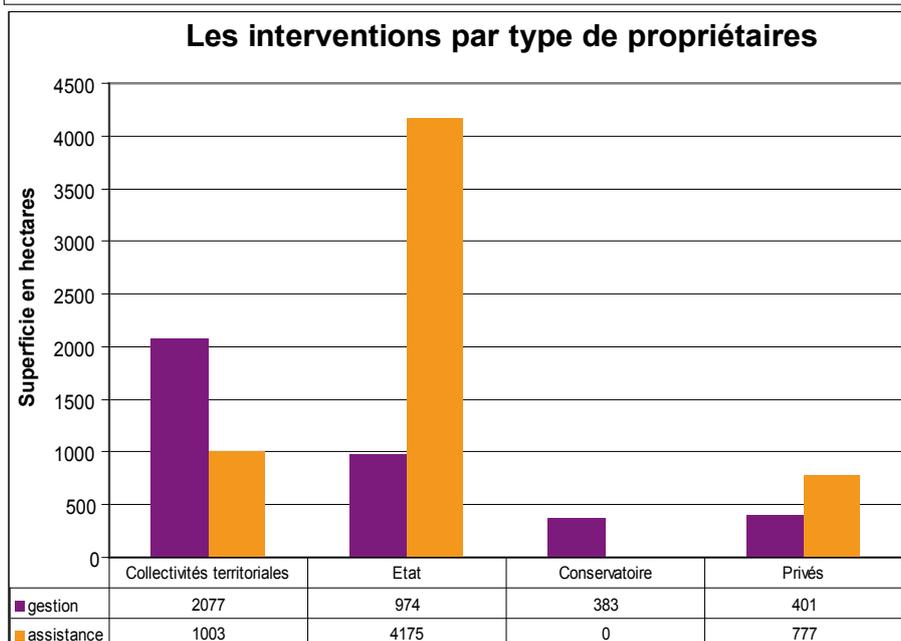
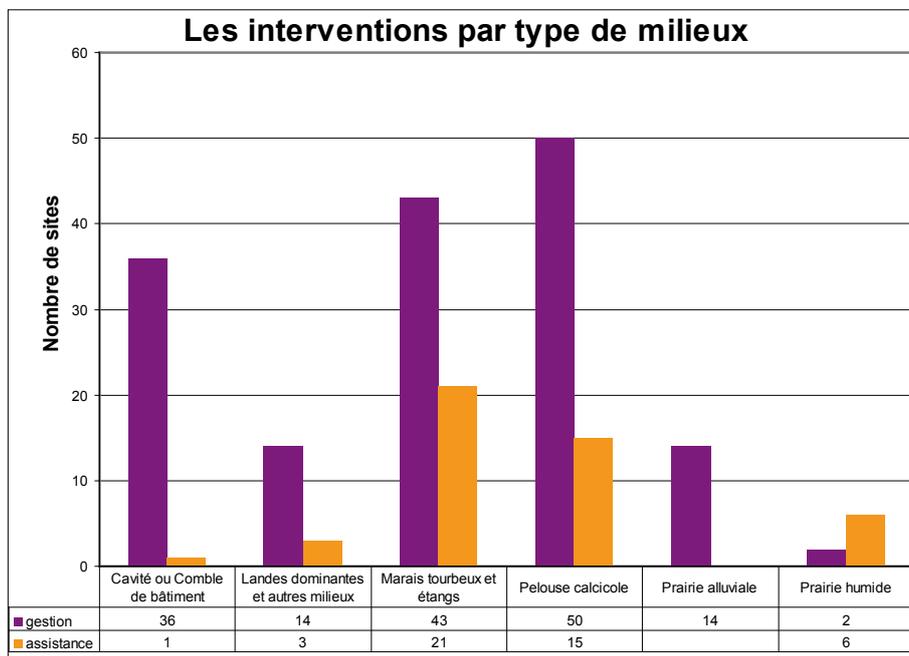
Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Picardie

Secrétaire général de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

RÉPARTITION PAR TYPE DE MILIEUX ET PAR TYPE DE PROPRIÉTAIRES

superficie en hectares, situation au 31/12/2010

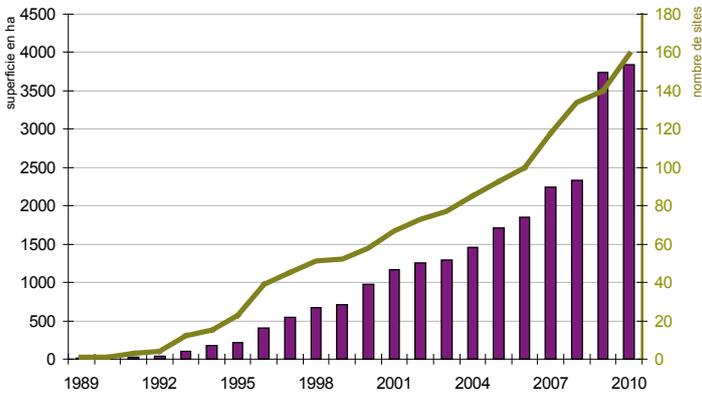


ÉVOLUTION DE LA MAÎTRISE FONCIÈRE

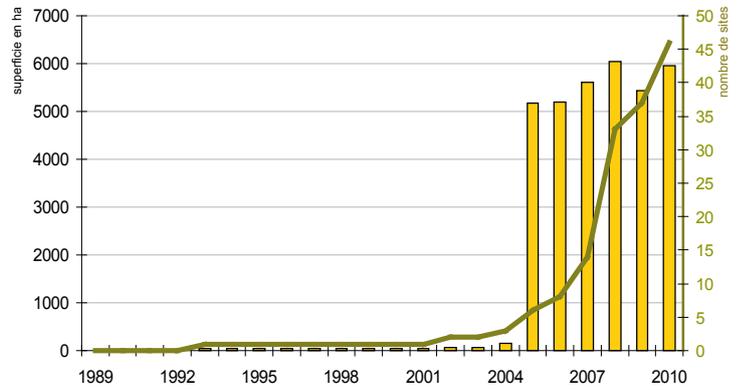
superficie en hectares, situation au 31/12/2010

Évolution du nombre de sites et de la superficie - Région Picardie

sites en gestion

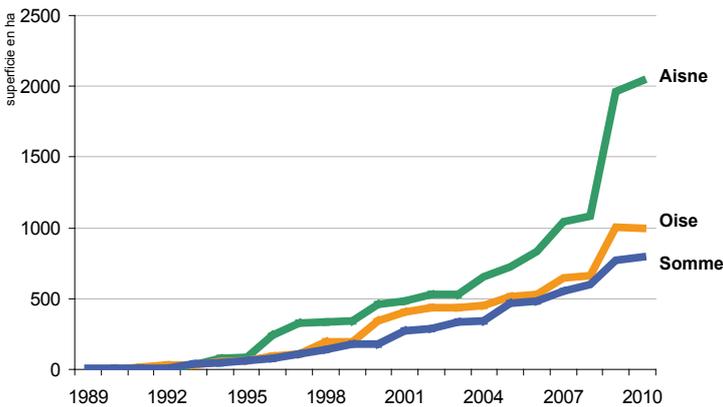


sites en assistance à la gestion

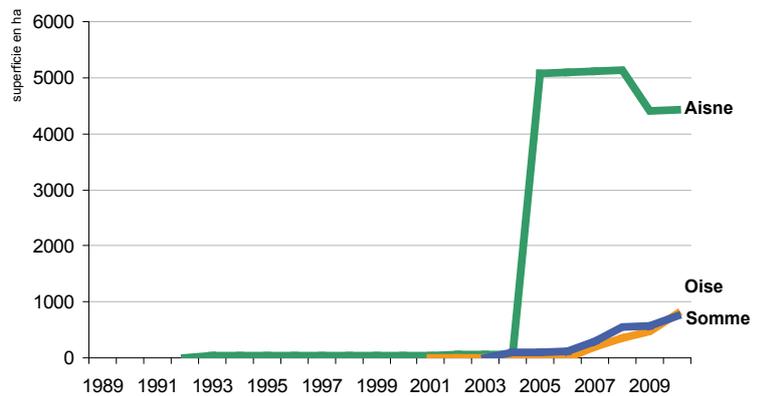


Évolution de la superficie par département

sites en gestion

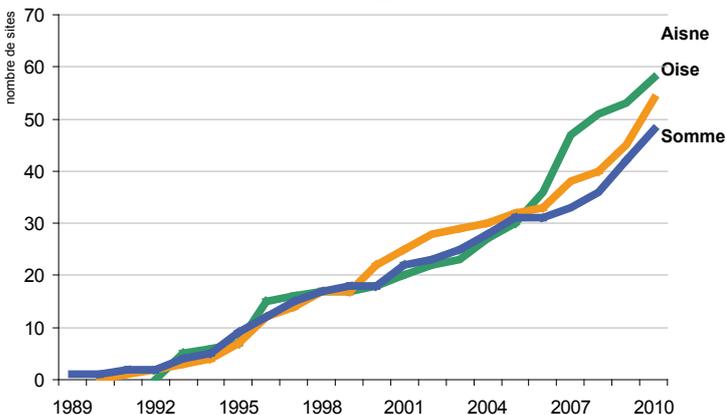


sites en assistance à la gestion

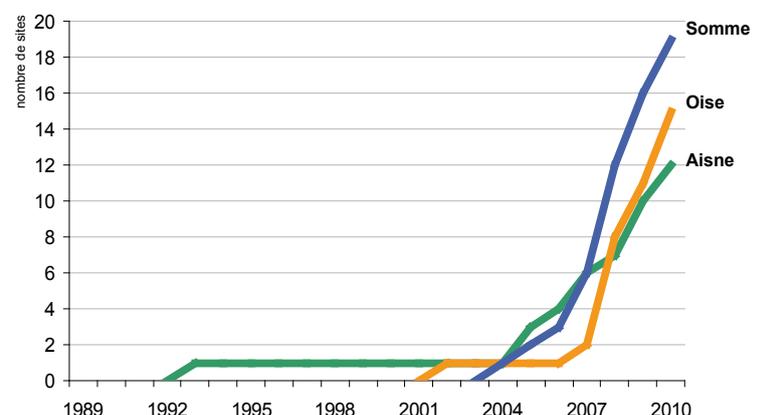


Évolution du nombre de sites par département

sites en gestion

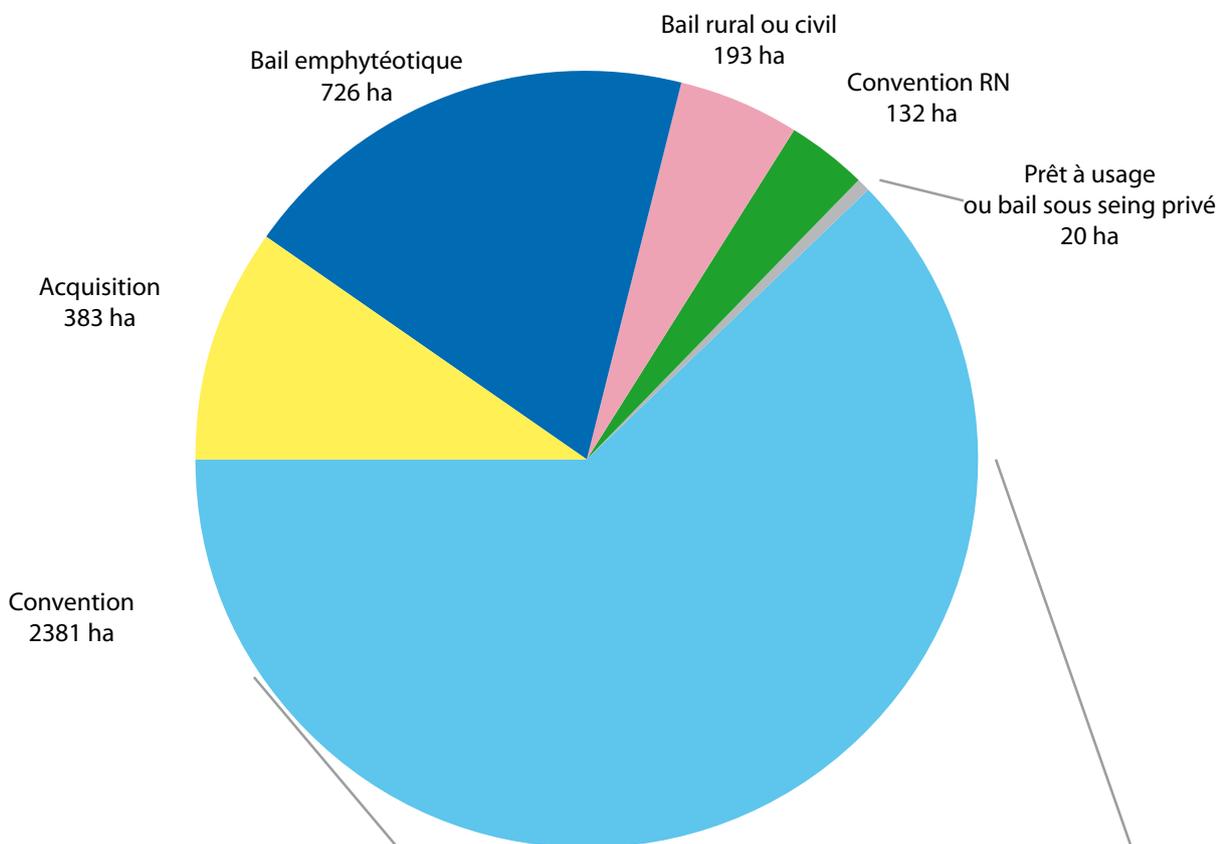


sites en assistance à la gestion

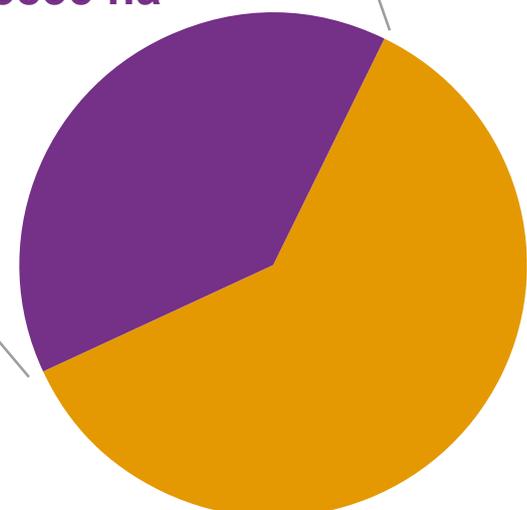


RÉPARTITION PAR TYPE DE MAÎTRISE FONCIÈRE OU D'USAGE

Superficie de sites contractualisés par type de contrats

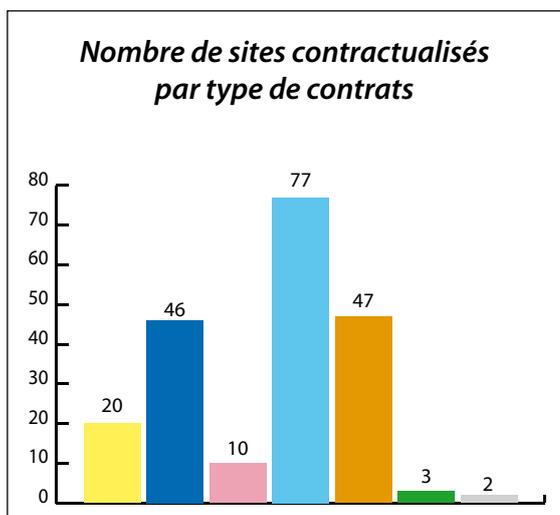


Gestion
3835 ha



Assistance à la Gestion
5955 ha

Nombre de sites contractualisés par type de contrats



Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique a été redynamisé et s'est réuni une première fois le 6 juillet et une seconde fois le 21 octobre. Les membres encore actifs du Conseil scientifique et l'équipe scientifique du Conservatoire se sont rencontrés lors de la seconde réunion permettant des échanges sur la refonte du fonctionnement du Conseil scientifique. Les travaux de préfiguration d'une nouvelle organisation du Conseil scientifique avaient débuté en fin d'année 2009, l'objectif étant d'être parfaitement opérationnel en 2011. Des avis sont désormais officiellement préparés pour le Conseil scientifique et présentés en Conseil d'administration.

Amélioration des outils SIG et Base de Données

En plus de l'administration des bases existantes, la cellule SIG a entamé un important travail de refonte de la base de données Faune-Flore de manière à permettre l'entrée de nouveaux éléments et une configuration optimale pour les échanges techniques avec Picardie nature et le Conservatoire Botanique National de Bailleul. Une nouvelle base de données «pâturage» permettant l'amélioration du suivi et des interventions dans ce domaine a été mise en service. Le Conservatoire a travaillé à la mise à plat et à la vérification des données existantes dans les bases de données pour publier début 2012 un rapport sur le bilan du patrimoine géré par le Conservatoire.

L'évaluation de la stratégie 2005-2015

Un travail d'évaluation de la stratégie a démarré en janvier. Un diagnostic sur les orientations définies en 2005 a été dressé et partagé en comité de coordination. Un séminaire entre le Bureau et le Comité de coordination a été réalisé permettant d'établir un diagnostic partagé entre élus et personnel de l'encadrement. Quatre groupes de travail ont été tenus avec l'ensemble des salariés sur les items «Connaître, protéger, gérer, valoriser» afin d'identifier des pistes de progression et des objectifs à fixer pour la conduite des 5 ans à venir. Ce travail se poursuivra en 2011 pour présentation aux instances en fin d'année.

L'implication de l'assise citoyenne et bénévole dans la vie du Conservatoire

499 personnes adhèrent au 31 décembre 2010. Il semble que le nombre d'adhérents environne toujours les 500. Les travaux engagés en 2010 pour la dynamisation du bénévolat ont été les suivants :

- organisation de la réunion annuelle des Conservateurs bénévoles : 19 juin 2010
- refonte du contrat de Conservateur bénévole par l'ajout de deux avenants.
- création d'un nouveau contrat de Bénévole local.

Contribution à la formation initiale en environnement

Le Conservatoire a accueilli 12 stagiaires au cours de l'année 2010 ; leurs projets ont représenté près de 950 journées de travail (contre 765 en 2009). Ces stagiaires sont issus de formations diversifiées de type Ingénieur (Institut Polytechnique LaSalle Beauvais), Master en environnement ou gestion de la biodiversité, Licence de Biologie, BTS Gestion et protection de la nature, BTS Animation et gestion touristique locale, et classe de 1ère préparation d'un baccalauréat professionnel.

Actions de communication

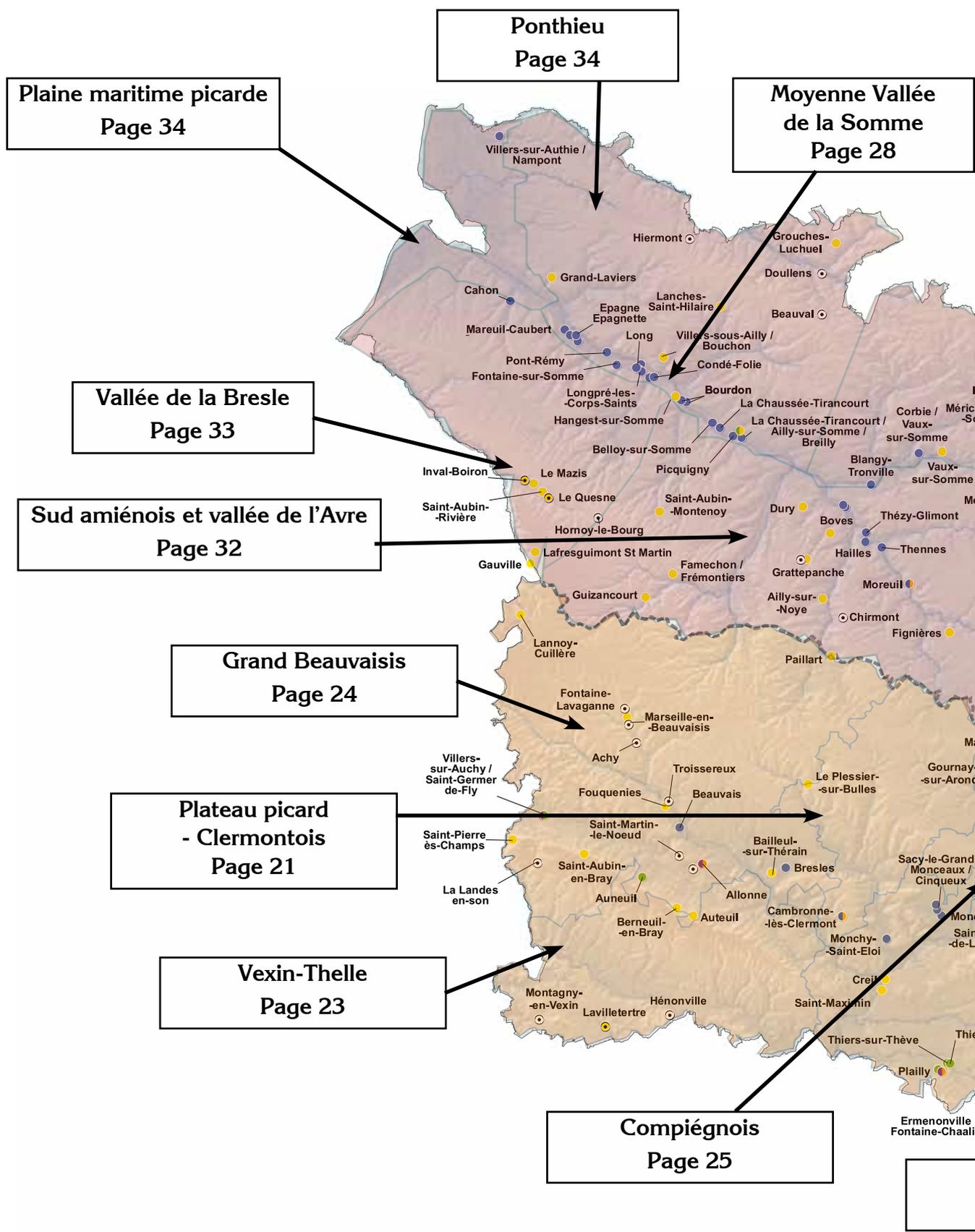
Le Conservatoire a mené de très nombreuses actions de communication en vue de valoriser ses résultats et partenariats. Environ 200 communiqués et annonces presse ont été transmis aux journaux et autres médias de la région pour faire la promotion des activités de chantiers et de sorties nature ainsi que des autres événements proposés par le Conservatoire, concourant à la parution d'environ 70 articles et 3 passages radio. Le Conservatoire a produit des documents de communication généraux ou spécifiques à certains projets, pour partie dans le cadre d'inaugurations. Il est un partenaire très actif des manifestations de promotion de la nature (Oise Verte et Bleue, Festival de l'Oiseau, Fête de la nature, Fréquence grenouille et Chantiers d'automne).

Création d'un nouveau site Internet

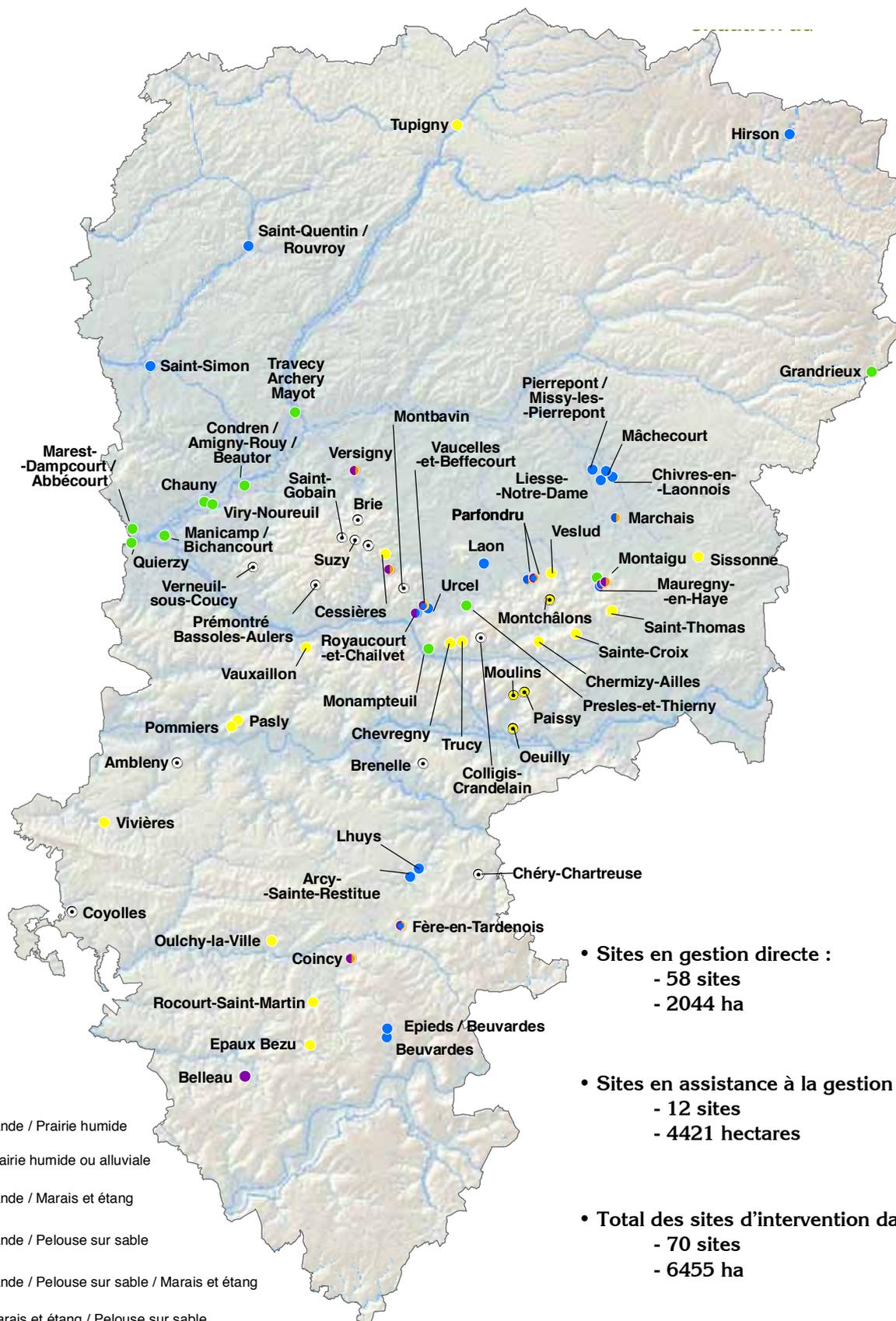
Un nouveau site Internet a été inauguré en janvier 2011, avec une refonte complète du contenu et de la forme ayant pour objectif de mieux valoriser le patrimoine naturel de Picardie et les sites gérés par le Conservatoire.



LE CONSERVATOIRE EN PICARDIE EN 2010



LE CONSERVATOIRE DANS L'AISE

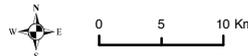


- Lande / Prairie humide
- Prairie humide ou alluviale
- Lande / Marais et étang
- Lande / Pelouse sur sable
- Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang
- Marais et étang / Pelouse sur sable
- Marais et étang
- Pelouse calcicole
- Cavité souterraine
- ○ Pelouse calcicole / Cavité souterraine

- Sites en gestion directe :
 - 58 sites
 - 2044 ha
- Sites en assistance à la gestion :
 - 12 sites
 - 4421 hectares
- Total des sites d'intervention dans l'Aisne :
 - 70 sites
 - 6455 ha

Fond cartographique : BD-CARTO® ©IGN - Paris 2010 / CGIAR-CSI SRTM DTED 2 / NASA





Réalisation : Jérôme Boutet - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie - Février 2011

• Liste des sites naturels de l'Aisne

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maîtrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Ambleny	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Privé	Gestion	23.08	0.00
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais et étang	Commune	Gestion	18.01	0.00
Belleau	Le Bois Belleau	Lande	Etat	Assistance	0.00	64.90
Beuvardes	L'Etang de Boutache	Marais et étang	Commune / RFF	Gestion	4.50	0.00
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1.23	0.00
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine / Comble de bâtiment	Commune	Gestion	29.11	0.00
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	4.43	0.00
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	0.62	0.00
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	23.43	0.00
Chauny	Les Feuilletts	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	6.63	0.00
Chermizy-Ailles	Les Communaux	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	7.83	0.00
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Privé	Gestion	2.72	0.00
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3.12	0.00
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune	Gestion	29.61	13.51
Coincy	La Hottée du Diable	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	16.14	0.00
Colligis-Crandelain	La carrière	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1.71	0.00
Condren / Amigny-Rouy / Beautor	Condren - Beautor	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	23.10	0.00
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Privé	Gestion	15.36	0.00
Epaux/Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	10.67
Epièdes / Beuvardes	L'Etang de la Logette	Marais et étang	Commune	Gestion	26.51	0.00
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune / Communauté de Communes	Gestion	80.02	0.00
Grandrieux / Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairie alluviale	Communauté de Communes	Gestion	2.90	0.00
Hirson	L'Etang de Blangy	Marais et étang	Commune	Gestion	57.61	0.00
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais et étang	Commune	Gestion	25.01	0.00
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais et étang	Commune	Gestion	18.66	0.00
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais et étang	Commune	Gestion	19.17	0.00
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	26.97
Manicamp / Bichancourt / Marest-Dampcourt / Abbécourt	Manicamp / Bichancourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	115.85	0.00
Marchais	Les Communaux	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune	Gestion	45.34	0.00
Marest-Dampcourt / Abbécourt	Marest-Dampcourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	16.76	0.00
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairie humide	CCAS	Gestion	8.77	0.00
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais et étang	Commune	Gestion	22.32	0.00
Mauregny-en-Haye	La Chambrete	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune / ONF	Gestion	15.20	0.00
Monampteuil	Les Prairies de Monampteuil	Prairie humide	Conseil Général de l'Aisne	Assistance	0.00	16.51
Montaigu	La Lande de Montaigu	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	7.11	0.00
Montbavin	La carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.67	0.00
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	1.42	1.77
Moulines	Les Creuttes de Moulines	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	Gestion	0.80	0.00
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune / Privé	Gestion	3.41	3.41
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	12.63
Paissy	La Marnière	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Assistance	0.00	10.23
Parfondru	Les Tannières et la Folie	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Commune	Gestion	5.60	0.00
Parfondru	Les Pâtures et les Ruitois	Marais et étang / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	60.48	0.00
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	11.07	5.50
Pierrepont	Marais de Pierrepont	Marais et étang	Commune	Gestion	9.04	40.45
Pierrepont / Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	16.98	0.00
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8.34	0.00
Prémontré / Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	49.19	0.00
Presles-et-Thierry	Les Chichérons	Prairie humide	Privé	Assistance	0.00	10.79
Quierzy	Quierzy	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	25.38	0.00
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	17.86
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux	Lande / Marais et étang	Commune	Gestion	29.58	0.00
Sainte-Croix	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0.00	2.15
Saint-Gobain	La Fontaine à la Goutte	Comble de bâtiment	Etat (ONF)	Gestion	13.85	0.00
Saint-Quentin / Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	47.53
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais et étang	Commune	Gestion	13.86	0.00
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	12.02
Sissonne / La Selve / La Malmaison / Nizy-le-Comte / Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt / Amifontaine / Lappion	Le Camp de Sissonne	Pelouse calcicole	Etat (Ministère défense)	Gestion	890.00	4110.00
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Etat (ONF)	Gestion	16.00	0.00
Travecy / Achery / Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairie alluviale	Commune	Gestion	49.42	0.00
Trucy	Le Savart	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	6.51	0.00
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	1.35	0.00
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	4.50	0.00
Vaucelles-et-Beffecourt	La carrière	Lande / Pelouse calcicole / Marais et étang	Privé	Gestion	28.89	0.00
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	13.91
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1.06	0.00
Versigny	Les Landes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	92.38	0.00
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	5.09	0.00
Viry-Nouveau	La Pierre Aiguisoire	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	9.78	0.00
Vivrières	Les Pelouses de l'Epine	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	17.35	0.00

LE VERMANDOIS-SAINT-QUENTINOIS

Le marais de Saint-Simon

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Communauté de communes du Canton de Saint-Simon. Celle-ci a présenté au Conservatoire le plan d'action pluriannuel d'entretien de la Somme et de la Sommette afin de voir les complémentarités de ce plan avec le plan de gestion des marais de Saint-Simon. Le Conservatoire a réalisé une plaquette de présentation du site. Elle a été diffusée aux pêcheurs des étangs et par la Communauté de Communes lors des Journées du Patrimoine dédiées à l'eau.

A Saint-Simon, un chantier nature a été réalisé avec le lycée de Chauny pour la restauration des végétations qui se développent sur des radeaux flottants (tremblants) de bord d'étang et le Conservatoire a également apporté des conseils à la commune pour la gestion différenciée des bords d'étangs.



La Réserve Naturelle de Saint-Quentin

Comme chaque année, le Conservatoire a contribué aux suivis scientifiques et à l'accompagnement scientifique et technique des travaux de la Réserve.



2010 a permis la définition des secteurs qui bénéficieront en 2011 de travaux importants de restauration par étrépage. Parmi les résultats des suivis : le développement important de la population de Renoncule Grande Douve avec environ 3000 pieds dénombrés en 2010 contre 1000 en 2009. L'observation de plusieurs individus d'une libellule rare en Picardie, l'Aesche isocèle est également remarquable.

LA THIÉRACHE

Le site de Blangy à Hirson



Les travaux de restauration des îlots de l'étang au profit du Scirpe épingle se sont déroulés en collaboration avec l'Office National des Forêts. Ce chantier a été l'occasion d'échanger avec les pêcheurs locaux sur le partage des objectifs de gestion de cette zone. Le Conservatoire a également participé à la réalisation et à l'inauguration d'un sentier de découverte qui parcourt les marges de l'étang de Blangy. A noter également la découverte dans un fossé situé en aval de l'étang du Potamot à feuilles obtuses, plante aquatique présumée disparue de la Région et de la fougère Cystoptéris fragile très rare en Picardie. De nouvelles stations d'une fougère Gymnocarpion du Chêne également très rare en Picardie ont été découvertes.





Participation au Forum de l'eau

Le Forum de l'eau organisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie à Hirson le 8 juin a été l'occasion de rappeler aux participants l'importance de préserver les zones humides. Le Conservatoire a illustré ces propos lors des visites de terrain avec la présentation des enjeux de conservation des prairies

humides du bassin versant du Goujon et des zones humides du site de Blangy.



Les prairies de Grandrieux

Le Conservatoire et la Communauté de communes des Portes de Thiérache ont poursuivi leurs collaborations pour la gestion et la valorisation du site. Deux bornes pédagogiques, réalisées par le CPIE des Pays de l'Aisne, ont été mises en place aux abords d'une mare et une sortie nature a été réalisée par le Conservateur bénévole du site.



LE SOISSONNAIS



Les pelouses de Pasy et Pommiers

2010 a été marquée par l'accueil à Pommiers de Chantal Jouanno, secrétaire d'état à l'écologie dans le cadre du lancement en collaboration avec la Fondation Nicolas Hulot d'une plate-forme Internet

dédiée au référencement des opérations citoyennes en faveur de la préservation de la nature. C'est un chantier nature réalisé en collaboration avec l'association les Blongios qui a servi de support à cet événement.

A Pasy, la commune a réalisé des travaux de mise en défens du site de la carrière de Mahy dégradée par une fréquentation inappropriée de véhicules à moteur. Face à cette problématique, la commune de Pommiers a décidé de prendre un arrêté préfectoral de protection de biotope.



Les coteaux de Vivières

Grâce à une collaboration fructueuse avec le propriétaire et un éleveur ovin, la restauration du site se poursuit. Les actions sur ces coteaux sont les premiers pas vers la constitution d'un réseau de pelouses sèches dans ce secteur.

La vallée de la Muze

Les travaux de restauration des marais de Branges et de Lhuys, qui hébergent aujourd'hui des milieux tourbeux uniques pour la Picardie, se poursuivent en collaboration avec les locataires de la chasse et les communes. Les résultats constatés sur certaines espèces sont spectaculaires. Le Ményanthe Trèfle-d'eau est ainsi apparu sur le site, alors que la population de Grassette commune, dernière population connue en Picardie, a été multiplié par plus de dix en trois ans (environ 800 pieds).



Deux nouveaux sites préservés pour les chauves-souris

Le Conservatoire a signé en 2010 une convention de partenariat avec l'A.P.E.I. pour la préservation d'un gîte d'hibernation situé en carrière et une convention avec un propriétaire privé de Chéry-Chartreuve pour la préservation d'une petite cavité. Cette cavité est le deuxième plus important gîte de parturition connu pour le Grand-Rhinolophe en Picardie. Afin de garantir la tranquillité de leurs hôtes, ces deux sites ont été aménagés à l'automne.



LE CHAUNOIS

La Vallée de l'Oise

Depuis plusieurs années, le Conservatoire est opérateur agro-environnemental en Moyenne vallée de l'Oise et depuis 2010 également sur le territoire de la Haute vallée de l'Oise. L'objectif est le maintien d'une agriculture compatible avec la préservation de la qualité biologique des zones humides et de l'eau ainsi que la conservation d'habitats d'espèces à forts enjeux dont le Râle des genêts. L'animation menée en 2010 en collaboration avec les Chambres départementales d'agriculture a permis la contractualisation de l'ordre de 800 ha en vallée de l'Oise. Cela permettra aux éleveurs axonais de mobiliser environ 900 000 euros sur les 5 prochaines années auprès de l'Union européenne, de l'Etat, et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie en contrepartie du respect d'engagements agro-environnementaux.

Une étude des prairies et des annexes hydrauliques

Une évaluation de l'état de conservation des prairies a été menée sur une surface de 295 ha en gestion Conservatoire. Cette analyse a confirmé que la gestion des prairies inondables par fauche et l'absence d'intrants est celle qui est la plus adaptée à la conservation de prairies floricoles typiques de la vallée de l'Oise. Cette étude a également démontré que les

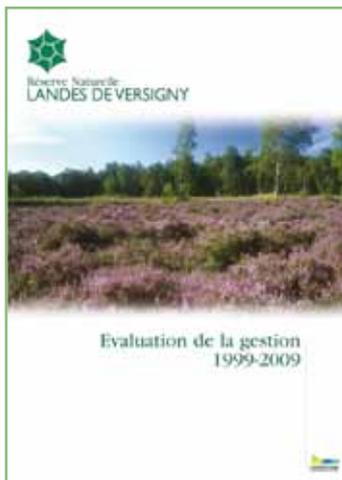
premiers résultats sensibles sur la composition floristique des prairies issues de la reconversion de boisements apparaissent environ 5 ans après les travaux.

Un bilan de l'état de conservation de plusieurs annexes hydrauliques a également été réalisé. Ce bilan a notamment pour vocation de fournir à l'Entente Oise-Aisne un outil supplémentaire pour la définition des opérations de restauration à mener sur les annexes hydrauliques de la Moyenne Vallée de l'Oise.



La réserve naturelle des Landes de Versigny

Après de nombreuses années consacrées à la mise en œuvre de travaux lourds de restauration, le temps de la valorisation de la Réserve est venu. En 2010, un plan d'interprétation a ainsi été rédigé par le C.P.I.E des Pays de l'Aisne. Ce plan sera mis en œuvre dans le cadre du plan de gestion 2011-2015 en cours de finalisation.



En préalable à ce plan de gestion, l'évaluation de la gestion 1999-2009 a permis de mettre en évidence une progression significative des habitats et des populations d'espèces à enjeux de la Réserve.

Un membre du Scottish Natural Heritage a été accueilli à la réserve naturelle dans le cadre d'un éventuel jumelage.



La région naturelle du laonnois est d'un point de vue écologique l'une des plus riches du nord de la France ce qui justifie un nombre de sites importants gérés par le conservatoire sur ce territoire.

Les Marais de la Souche

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre des actions de préservation de cette zone humide exceptionnelle. Un contrat Natura 2000 a été validé par l'Etat et la commune pour la réalisation de travaux de restauration sur le prestigieux Marais Saint-Boétien de Pierrepont.



Des partenariats avec des établissements d'enseignement

Le Conservatoire et le lycée Robert Schuman de Chauny ont signé une convention de partenariat. L'objet de cette convention est le développement de collaborations dans le cadre de la mise en place par le lycée d'une section BTS Gestion et Protection de



la Nature. Les élèves de ce BTS vont pouvoir ainsi utiliser les sites gérés par le Conservatoire comme supports d'études et de travaux pratiques.

Le Conservatoire a également assisté le club de la Réserve de Versigny du collège de la Fère pour l'élaboration d'une exposition. L'objectif du club est la création de supports pédagogiques afin de sensibiliser notamment les élèves du primaire au fonctionnement et aux enjeux de la Réserve. Dans cette optique, le club a également débuté la réalisation de deux maquettes qui doivent illustrer la topographie, la pédologie et le fonctionnement hydraulique de la Réserve.

LE LAONNOIS

Une évaluation de l'impact de la gestion engagée sur le patrimoine naturel depuis 2005 sur certains canaux et fossés gérés par le Syndicat des marais septentrionaux a démarré et sera terminée en 2011. Les premiers résultats constatés en 2010 sont très positifs en particulier sur l'extension des populations de Renoncule Grande Douve.

Les collines du Laonnois

Les efforts pour la restauration d'un réseau de pelouses sèches à orchidées se sont poursuivis. Le chantier annuel organisé par le Conservatoire et l'association de chasse de Trucy a permis de contribuer à la restauration des pelouses à Anémone pulsatille et Marguerite de la Saint-Michel. Les équipes intercommunales des vallons d'Anizy et du Chemin des Dames ont également contribué à la gestion du patrimoine naturel de plusieurs sites de leur territoire au travers notamment d'actions de fauche et de débroussaillage. Les pelouses de Paissy ont rejoint, grâce à une convention de partenariat entre la Communauté de communes du Chemin des Dames, la commune de Paissy, l'Office National des Forêts et le Conservatoire, le réseau des sites gérés.

Le camp militaire national de Sissonne

Le partenariat avec le camp militaire de Sissonne a permis le test d'un pâturage itinérant ovin. Plus de 300 brebis ont participé à l'entretien de savarts. Des tests de débroussaillage



mécanique de clairières de grand intérêt et plusieurs actions d'entretien de stations d'Anémone sauvage associées à un test de renforcement des populations à partir de la plantation de pieds issus d'un développement au jardin botanique du Conservatoire botanique de Bailleul ont également eu lieu.

La vallée d'Ardon

2011 a été marquée par le retour du pâturage sur le Domaine de la Solitude à Laon dans l'objectif d'entretenir les secteurs débroussaillés ces dernières années et de favoriser le retour d'espèces végétales typiques des près tourbeux. A Veslud, une action de débroussaillage a permis de débiter la restauration d'une des plus belles pelouses à *Cœillet couché* de la région. Un contrat Natura 2000 a été déposé pour l'entretien des pelouses à *Geranium sanguin* de Parfondru.



Le Massif de Saint-Gobain

Le Conservatoire et l'Office National des forêts ont poursuivi leur collaboration pour la constitution d'un réseau de gîtes à chauves-souris préservés en forêt de Saint-Gobain. Les combles de la maison forestière de la Fontaine à la Goutte ont ainsi été aménagés. Le Conservatoire a également contractualisé et aménagé à proximité du massif une carrière privée située sur la commune de Montbavin.

Accompagnement des actions de la voirie départementale

Le Conservatoire d'espaces naturels contribue avec l'ADREE et le Conservatoire botanique national de Bailleul à des actions d'inventaires des bords de routes à enjeux. Des diagnostics assortis de préconisations de gestion sont mis à disposition des unités de la

voirie départementale afin d'adapter localement les pratiques d'entretien pour la conservation du patrimoine naturel.

En 2010, ce sont les bords de route de la départementale qui traversent la forêt de Samoussy qui ont fait l'objet d'une attention particulière notamment au profit de la conservation de stations d'Anémone sauvage. Ces actions de la voirie ont été renforcées par des opérations de débroussaillage des lisières menées par l'Office National des forêts en partenariat avec les conservatoires.



Etudes et résultats

Le département de l'Aisne héberge l'essentiel des populations régionales d'Azuré de la Gentiane croixette, papillon qui fait l'objet d'un plan national d'action. Le Conservatoire a missionné une stagiaire sur une étude de l'impact du pâturage mis en œuvre pour l'entretien des pelouses de Marchais et du camp de Sissonne pour la gestion de la Gentiane et pour le suivi des fourmières qui hébergent la chenille de ce papillon. A la première analyse, le pâturage bovin extensif semble adapté à la conservation des pelouses à Gentiane et des populations d'Azuré même si l'étude de l'impact notamment sur les fourmières reste à poursuivre. Le pâturage ovin semble plus problématique avec un fort taux d'abrutissement des Gentianes.

Parmi les résultats mis en évidence par les suivis sur les sites :

- confirmation de la présence d'une importante population de Triton crêté et du papillon Cuivré des marais sur l'espace naturel du site Axoplage à Monampতেuil ;
- apparition suite aux travaux réalisés dans le marais de Cessières de deux espèces exceptionnelles pour la région, la Droséra à feuilles intermédiaires et le Genêt des anglais ;
- une centaine de pieds de Genêt des anglais est également apparue suite au décapage des sols sur le site de Royaucourt-et-Chailvet ;
- les aménagements réalisés pour préserver la tranquillité des chauves-souris de la carrière de Moulin portent leurs fruits avec la présence lors du comptage estival de 300 Grand-Rhinolophe, un record pour la Picardie !



Les Etangs de Boutache et de la Logette

Les travaux de restauration de ces deux plans d'eau typiques des étangs du sud de l'Aisne se sont poursuivis. Des travaux de restauration des roselières par coupe de saules et essouchages ont ainsi eu lieu sur la

Logette. Les premiers résultats sont encourageants avec notamment le développement d'herbiers aquatiques diversifiés dans les dépressions issues de l'essouchage. Sur Boutache des travaux de consolidation de la digue ont eu lieu. Une passerelle a également été installée au niveau du moine afin de permettre à terme une valorisation du site en toute sécurité. Il faut noter cette année le retour sur cet étang de l'*Eleocharis* à fleurs ovoïde non revue ici depuis 2006.



Le Parc des Bruyères à Fère-en-Tardenois

Le Parc des Bruyères de Fère-en-Tardenois est un ensemble exceptionnel de zones humides, pelouses sableuses et landes. Des travaux de décapage de sols menés en 2009 ont permis en 2010 le développement de deux espèces protégées, la Rossolie à feuilles rondes et le Mouron délicat. En 2010, 5 moutons issus du troupeau Conservatoire se sont joints à des chèvres pour l'entretien des landes et pelouses sèches. Des bovins sont attendus en 2011 pour l'entretien des zones tourbeuses.



Vers un réseau de landes préservées

Les régions naturelles du Tardenois et du Valois possèdent des horizons sableux propices au maintien de landes sèches. En plus des actions évoquées précédemment sur les communaux de Fère, le Conservatoire poursuit ainsi la restauration d'un certain nombre de ces milieux précieux. Des tests de fauche ont ainsi eu lieu à la Hottée du Diable à Coincy. Le Conservatoire a également prescrit au gestionnaire du Bois Belleau des travaux de restauration de landes. Les premiers résultats sont très encourageants. Les échanges se sont également poursuivis avec le gestionnaire des landes du bois de Saponay et le Centre Régional de la Propriété Forestière dans la perspective de l'extension de ce réseau de landes préservées.

Accompagnement de projet en faveur des zones humides

En 2010, le Conservatoire a participé à des missions de conseil pour la restauration des mares du Thiolet à Essômes-sur-Marne et la mise en oeuvre de mesures agro-environnementales. Il a également signé le nouveau contrat global pour l'eau de la Région de Château-Thierry dans lequel il poursuivra la gestion des étangs de Boutache et de la Logette et il cherchera avec tous les acteurs concernés la préservation de la population d'Ecrevisse à pattes blanches du ru de Crogis à Essômes.

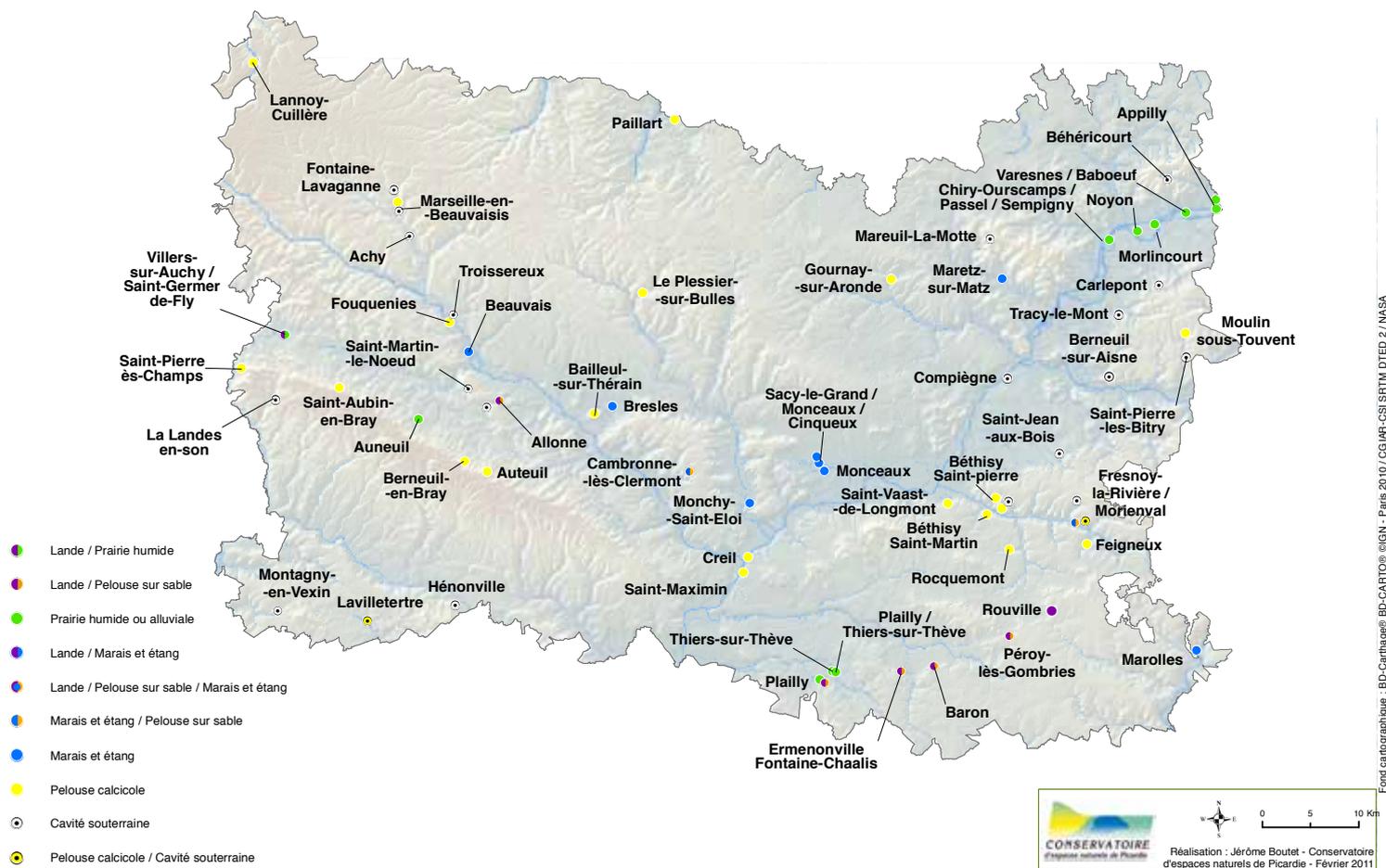


Crapauduc de Beuvarde : 3^{ème} édition !

Depuis 2008, dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille, le Conservatoire met en place sur la route départementale 85 un dispositif appelé crapauduc. Cette installation permet de réduire fortement la mortalité sur la route des amphibiens lors de leur migration printanière. En 2010, grâce à l'implication du syndicat de l'Ourcq et de nombreux bénévoles, ce sont 13 272 amphibiens (crapaud, grenouilles, tritons) qui ont ainsi été collectés dans les seaux, soit environ 8000 de plus qu'en 2009 !

LE CONSERVATOIRE DANS L'OISE

- Sites en gestion directe :
 - 53 sites
 - 1000 ha
- Sites en assistance à la gestion :
 - 15 sites
 - 796 hectares
- Total des sites d'intervention dans l'Oise :
 - 68 sites
 - 1796 ha



• Liste des sites naturels de l'Oise

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maitrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Achy	Le Château	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0.07	0.00
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Etat	Gestion	0.73	0.00
Allonne	Le Bois des coutumes	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	16.94	0.00
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	5.83	0.00
Appilly	La Grande Pâture	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	12.46	0.00
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairie humide	Privé	Assistance	0.00	1.54
Auteuil	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune / Privé	Gestion	18.82	0.00
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	17.42	0.00
Baron	Pierre l'Hermitte	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Assistance	0.00	25.81
Beauvais	Le marais de Saint-Just	Marais et étang	Commune / Privé	Assistance	0.00	74.58
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Privé	Gestion	75.16	0.00
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouse calcicole	Commune / CSNP	Gestion	11.41	0.00
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Parcelle forestière / cavité souterraine	Privé	Assistance	0.00	206.42
Bethisy Saint Martin	Le larris de Puisière	Pelouse calcicole	Privé	Assistance	0.00	1.18
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.14	0.00
Béthisy-Saint-Martin	L'Ourllet	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	0.41	0.00
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0.00	0.10
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang	Commune	Gestion	204.72	0.00
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune / ONF	Gestion	30.66	0.00
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Commune	Gestion	30.63	0.00
Chiry-Ourscamps / Passel / Sempigny	Chiry-Ourscamps	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	5.69	0.00
Compiègne	Le Château Impérial	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0.00	0.00
Creil	La Pelouse	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	19.22	0.00
Ermenonville / Fontaine-Chaalis	Mer de Sable	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Assistance	0.00	106.67
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3.15	0.00
Fontaine-Lavaganne	L'Eglise	Comble de bâtiment	Commune	Gestion	0.00	0.00
Fouquenes	Les coteaux du Thérain	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	15.79	0.00
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8.27	0.00
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4.05	0.00
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Commune	Gestion	2.70	0.00
La Landes-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Privé	Gestion	9.35	0.00
Lannoy-Cuillère	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	18.97	0.00
Lavilletterte	Le Plateau et l'Etang	Pelouse calcicole / Cavité souterraine / Marais et étang	Commune	Gestion	6.50	0.00
Le Plessier-sur-Bulle	Le Cul de la Lampe	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	4.42	0.00
Maretz-sur-Matz	Marais Quint	Marais et étang	Privé	Assistance	0.00	17.35
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0.24	0.00
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais et étang	Commune	Gestion	12.76	0.00
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	3.68	0.00
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.11	0.00
Monceaux	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	64.36
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais et étang	Commune	Gestion	47.53	0.00
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Privé	Gestion	1.33	0.00
Morienvil	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.03	0.00
Morienvil / Fresnoy-la-rivière	La carrière de Pontron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Privé	Gestion	4.66	0.00
Morlincourt	Morlincourt	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	2.16	0.00
Moulin-sous-Touvent	Les Larris	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	9.10	0.00
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairie alluviale	Commune	Gestion	91.04	0.00
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	0.52	0.00
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Lande / Pelouse sur sable	Commune	Gestion	14.84	0.00
Plailly	Le Bois de Morrière	Lande / Pelouse sur sable	Privé	Gestion	61.07	0.00
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0.00	29.02
Plailly / Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0.00	21.62
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	17.37	0.00
Rouville	Les bruyères de Rouville	Lande	Privé	Gestion	30.33	0.00
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	37.61
Sacy-le-Grand / Monceaux / Cinqueux	Le Marais des sources	Marais et étang	Privé	Assistance	0.00	198.08
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2.53	0.00
Saint-Jean-aux-Bois	Le clos	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0.00	0.00
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes	Cavité souterraine	Conservatoire	Gestion	0.61	0.00
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Laversine	Pelouse calcicole	Région	Assistance	0.00	5.77
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Larris et tourbières	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	26.57	0.00
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Privé	Gestion	23.24	0.00
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8.30	0.00
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Privé	Assistance	0.00	5.90
Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	0.00	0.00
Troissereux	Le Château de Troissereux	Comble de bâtiment	Privé	Gestion	11.83	0.00
Varesnes / Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairie alluviale	Conservatoire	Gestion	78.64	0.00
Villers-sur-Auchy / Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Lande / Prairie humide	Conservatoire / Commune	Gestion	27.91	0.00

Avec le Conseil général de l'Oise

Le cadre d'intervention a permis au Conservatoire, en cofinancement du Conseil Régional de Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de monter de nouveaux projets de contractualisation, de poursuivre la réalisation des bilans du patrimoine naturel des territoires de l'Oise et leur valorisation en partenariat avec les Maisons du Conseil Général de l'Oise, d'intensifier le conseil auprès des collectivités, notamment pour la préservation et la gestion des zones humides, d'intensifier le partenariat avec la voirie départementale en réalisant deux nouveaux diagnostics de bords de route, de tester de manière très expérimentale l'étude des papillons de nuit et des continuités écologiques du Rû de Berne.

Comme l'année précédente, le Conservatoire a largement contribué aux journées Oise Verte et Bleue, ainsi qu'à la journée d'échanges organisée par le Conseil Général de l'Oise dans les Marais de Sacy, sur les terrains acquis et préservés par celui-ci.

Le Conseil Général de l'Oise a de plus, largement soutenu la gestion courante, la restauration et l'animation des sites naturels de l'Oise dont le Conservatoire d'espaces naturels est gestionnaire.

Principaux apports des nouveaux sites contractualisés dans l'Oise

Le réseau de sites préservés à Chauves-souris s'est encore enrichi en 2010 de 8 nouvelles contractualisations, en grande partie permise grâce au développement du plan d'actions régional en faveur des chauves-souris de Picardie.

Parmi ces sites, la contractualisation des cavités d'Hénonville dans le Vexin, de Berneuil-sur-Aisne et de Carlepont en Compiégnois constitue des contributions très importantes à la préservation des populations de Petits Rhinolophes, espèce d'intérêt communautaire qui trouve dans l'Oise sa plus forte population picarde.



Les contractualisations de la cavité de Lalande-en-Son et de la carrière de Bongenoult à Allonne sont également importantes pour la préservation des populations de chauves-souris du Grand Beauvaisis, et plus particulière-

ment des populations de Grand Murin et de Vespertilion à oreilles échancrées, autres espèces d'intérêt communautaire, probablement plus menacées aujourd'hui en Picardie que le Petit Rhinolophe.

A Creil, la préservation de la pelouse communale de la Garenne est engagée. Elle abrite la plus importante population connue de Séslyrie bleuâtre de l'Oise. Une population assez nombreuse de Gentiane croisettes se développe à ses côtés. Ces deux espèces sont protégées par la loi en Picardie, et sont toutes deux menacées de disparition.



A Rouville, l'étude des landes du Bois des Brayes a commencé. Les landes y sont encore en très bon état de préservation sur plus de 15 hectares. Elles abritent quelques populations d'espèces importantes pour la préservation du patrimoine naturel du Bois du Roi et du Valois, telles la Bruyère cendrée, et comprennent de vastes surfaces très complémentaires au site des landes communales de La Pierre Glissoire à Péroy-Les-Gombries, déjà sous contrat.

Enfin, à Marest-sur-Matz, la récolte de devis pour l'étude et la restauration du Marais Quint est en cours. Ce marais constitue l'un des derniers refuges pour la flore et les papillons de nuit de la Vallée du Matz. L'Utriculaire vulgaire, le Potamot coloré et le Mouron délicat y sont encore présents.



Des nouvelles des sites

Les données récoltées depuis quelques années par le Conservatoire dans le cadre du suivi des dernières populations de Gentiane Pneumonanthe de l'Oise, mais aussi de certaines populations de l'Aisne et de la Somme, ont été mises à disposition auprès du Conservatoire Botanique National de Bailleul et des autres gestionnaires de populations de cette espèce à l'occasion d'une journée d'échanges pour la préservation de l'espèce en Picardie.

Dans le département de l'Oise, le Conservatoire a clairement pu démontrer que le recrutement des populations était faible et que le développement d'actions spécifiques devenait absolument nécessaire. La nature des actions a été discutée de manière collégiale et devrait permettre de favoriser une meilleure prise en compte de l'écologie de l'espèce par les différents gestionnaires.

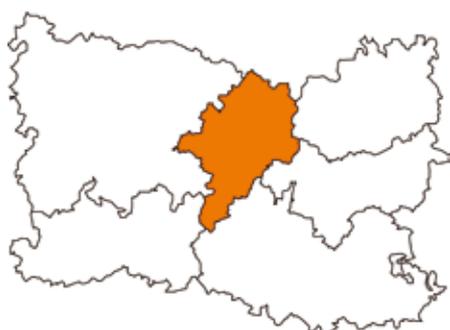


- A Allonne, la floraison des pieds de Génistelle ailée a été particulièrement spectaculaire.

- A Marolles, les travaux de déboisement ont permis le redéploiement des herbiers à Hippuris vulgaire et la découverte

d'une station de Pesse commune, espèce vulnérable en Picardie jamais notée sur le site.

- A Monchy-Saint-Eloi, les travaux d'essouchage ont contribué à la restructuration des groupements végétaux des bas-marais et des communautés du Molinion. Les



Le Marais de Sacy, marais de référence pour

le département de l'Oise, fait évidemment l'objet d'une attention particulière du Conseil général de l'Oise et de tous les acteurs associés à la préservation du patrimoine naturel de Picardie. Le Conservatoire a contribué, comme bien d'autres acteurs, aux actions développées en 2010, surtout et d'abord auprès du Syndicat mixte des Marais de Sacy, qui mobilise et réunit l'ensemble des énergies des collectivités locales, mais aussi auprès du Conseil général de l'Oise et des services de l'Etat pour la déclinaison des politiques Natura 2000 et espaces naturels sensibles. Echanges techniques avec les personnels du



floraisons de Laîche écaillée y ont été particulièrement fournies.

- A Monceaux, les prospections réalisées dans le cadre du suivi des contrats Natura 2000 ont permis la découverte de la Laîche filiforme. Il s'agit peut-être de la dernière population connue de l'Oise. Et à Rouville, la poursuite des inventaires a permis la découverte de l'une des dernières populations de Bruyère cendrée du Bois du Roi.



- A Cambronne-les-Clermont, comme dans les Marais de Sacy, et en de nombreux endroits de Picardie, les populations d'Ophioglosse langue de serpent se sont généreusement exprimées, permettant sa découverte en plusieurs lieux.

Concernant la faune, la découverte de l'*Atypus piceus*, une petite mygale, sur un des sites d'intervention du Conservatoire constitue une première.

LE CLERMONTOIS-PLATEAU PICARD

Conseil général et du Syndicat mixte, suivi et mise en œuvre de contrats Natura 2000, diagnostics écologiques avant travaux, suivi scientifique, concertation locale ont constitué l'activité de cette année, marquée par une réflexion singulière sur la conservation de la Gentiane pneumonanthe, qui est venu alimenter l'élaboration du plan régional d'actions de conservation élaboré par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. Les deux derniers sites d'accueil de cette espèce dans l'Oise sont situés en Clermontois et bénéficie du suivi assuré par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Le travail en **collaboration avec la voirie départementale** pour la prise en compte du patrimoine naturel des bords de route s'est poursuivi avec l'établissement de nouveaux diagnostics, certains réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, d'autres par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Le Conservatoire a également achevé la première mise en forme du **bilan du patrimoine naturel du Plateau picard-Clermontois**, qui confirme la permanence d'un patrimoine original à l'échelle du département de l'Oise, illustrée par exemple par l'existence des uniques populations de Sisymbre couché de l'Oise, une espèce de plantes d'intérêt communautaire protégée par la loi en France et exceptionnelle en Picardie.

LE SUD DE L'OISE

Le Sud de l'Oise bénéficie de la présence du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. Grâce à la **convention pluriannuelle d'objectifs** signée par le **PNR Oise-Pays de France et le Conservatoire**, les travaux de reconexion écologique des sites de landes de la Forêt d'Ermenonville, le plus vaste et le plus fonctionnel de Picardie ont pu se développer, en collaboration étroite avec l'Office National des Forêts, et en partenariat avec la forêt privée (Centre régional de la propriété forestière, propriétaires et gestionnaires concernées).

Les réflexions associées à ces travaux sont venu enrichir un projet d'étude sur la prise en compte et la gestion des réseaux écologiques répondant à une commande précise du Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement durable à laquelle ont bien voulu répondre les Parc naturels régionaux franciliens et picard.

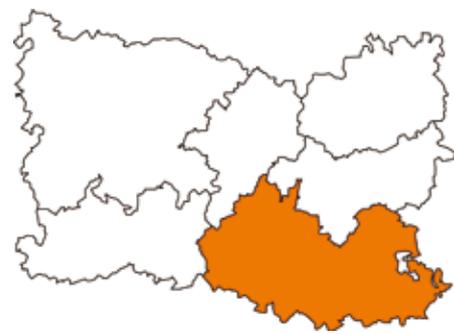


Dans ce cadre d'intervention, le Conservatoire apporte une assistance scientifique et technique auprès du PNR Oise-Pays de France. Il a notamment contribué à l'identification des secteurs à restaurer et des travaux à réaliser. Il a proposé une méthode pour le suivi et l'analyse de quelques indicateurs. Il a développé les premières expériences de pâturage des landes du territoire, en étendant celles-ci au Parc Astérix.

Il a encadré une étude sur les insectes pollinisateurs des milieux landicoles, abeilles et bourdons, associés à la préservation de plusieurs espèces typiques des landes et pelouses de la Forêt d'Ermenonville, démontrant que certaines populations isolées les unes des autres pouvaient encore se trouver génétiquement connectées grâce aux échanges de gènes assurés par les insectes volants passant de fleurs en fleurs.



Les premiers résultats de ce travail ont pu être présentés à la commission patrimoine naturel du PNR Oise-Pays de France et pourrait servir plus globalement la valorisation du réseau de milieux fleuris de ce territoire.



Toujours en collaboration avec le PNR Oise-Pays de France, opérateur local pour la réalisation des documents d'objectifs des pelouses du Creillois et du Massif des Trois Forêts, le Conservatoire a contribué à l'étude et à la préservation des **pelouses propriétés de la Ville de Creil**, et des landes de Rouville, situées à l'extrémité orientale du Bois du Roi.

Dans les deux cas, les communes et les propriétaires des lieux ont été associés aux travaux réalisés. Les démarches ont abouti dans les deux cas à la signature de conventions permettant d'entrevoir l'engagement de travaux de gestion, de sécurisation et de mise en valeur du patrimoine naturel présent dans les deux ans qui viennent.



De même, en **Vallée de l'Automne**, le Conservatoire a poursuivi son action de préservation du patrimoine naturel d'intérêt européen, en étroite collaboration avec le Bureau d'étude Ecothème, animateur local du dispositif Natura 2000. Le conservatoire a ainsi suivi la mise en œuvre de plusieurs contrats natura 2000 en faveur de la gestion de pelouses et de marais de la vallée de l'Automne. Ces sites bénéficient également de la politique Espace Naturel Sensible du département, et des financements du Conseil Général de l'Oise, du Conseil régional de Picardie et de l'Union Européenne. C'est notamment dans ce dernier cadre, que sont organisés les chantiers nature et sorties-nature qui permettent aux plus grand nombre de découvrir les sites ainsi préservés et les travaux réalisés.

Le Conservatoire a également transmis à la **Communauté de communes du Pays Valois**, une note sur le patrimoine naturel de son territoire pour le Schéma de Cohérence Territoriale et engagé la rédaction du bilan du patrimoine naturel du territoire du Sud de l'Oise, incluant Pays de France, Creillois, Valois et Multien.



La Conservatoire a achevé les investigations de terrains qui devaient justifier les extensions

du **site Natura 2000 de l'Epte francilienne à la Picardie**. Ces données devraient servir à la préservation des prairies de Parnes et de Montjavoult. Elles ont été complétées dans le cadre de l'animation de l'expérimentation de la Cellule d'assistance zones humides et seront valorisées



lors de l'élaboration du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) des cours d'eau de ce territoire, et tout particulièrement du Cudron.

Ces nouvelles prospections ont permis la découverte de plusieurs nouvelles populations de plantes protégées par la loi en Picardie.

Des contacts ont été pris avec les propriétaires et la communauté de communes du Vexin-Thelle. L'extension des sites Natura 2000 semblent aujourd'hui ajournée, mais dès 2011, le Conservatoire espère étudier avec les acteurs locaux les possibilités de monter différents projets de préservation et de gestion de plusieurs zones humides du Vexin-Thelle.

Depuis deux ans, le Conservatoire œuvre auprès du Centre régional de la Propriété Forestière Nord Pas-de-Calais Picardie et du Conseil Général de l'Oise à la planification de la **gestion du marais de Reilly**, où là aussi différentes populations d'espèces végétales protégées par la loi ont été découvertes. Le propriétaire est très favorable au développement d'un projet de restauration et de mise en valeur du patrimoine naturel et un engagement concret des opérations est attendue au plus tard pour 2012.

Le Conservatoire est également intervenu dans le cadre du **plan d'actions en faveur des chauves-souris de Picardie** pour la préservation des chiroptères du Vexin-Thelle en permettant, grâce à la bonne volonté des propriétaires, de la vigilance des services de l'Etat (DREAL Picardie) et de la compréhens-



sion de certains groupes industriels, la fermeture de la cavité d'Hénonville, dont les travaux ont été financés par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (DREAL Picardie) et le Conseil régional de Picardie. La signature d'un bail emphytéotique pour 99 ans constitue une garantie importante pour l'avenir de ce site qui sert de site de parturition à une petite colonie de Petit Rhinolophe associée, non seulement aux populations picardes, mais aussi aux populations franciliennes bénéficiant de classement en sites Natura 2000.

Enfin, le Conservatoire a achevé la première mise en forme du **bilan du patrimoine naturel du Vexin-Thelle**, confirmant et illustrant une richesse encore élevée aux échelles du département de l'Oise et de la Région Picardie, mais en déclin et fortement menacée d'appauvrissement à court terme.



Par exemple, 50 espèces de papillons auraient été observées depuis ces vingt dernières années en Vexin-Thelle, soit environ 56 % des espèces de papillons de jour connues de Picardie. Parmi ces espèces, au moins 16 figurent à la liste rouge des espèces menacées de disparition dans la région, soit environ 40 % des espèces de papillons menacées en Picardie : 8 espèces sont en danger de disparition et 4 espèces ont des populations jugées vulnérables.

Le grand nombre d'espèces considérées comme très rares et rares illustre la situation très préoccupante des populations de papillons en Vexin Thelle. Ces espèces particulièrement sensibles à la fragmentation de leurs populations risquent bien de disparaître à moyen terme si aucun plan de conservation plus ambitieux n'est mis en œuvre dans les années qui viennent.

La réalisation des bilans du patrimoine naturel par territoire vise ainsi à souligner la richesse de chacun des territoires étudiés et de sensibiliser les élus et décideurs au plus près du terrain à l'urgence d'une intervention rapide. Ces bilans devraient pouvoir être diffusés au cours de l'année 2012. Des présentations des premiers résultats sont organisées à la demande du Conseil Général de l'Oise auprès des acteurs locaux, à travers l'animation des Maisons du Conseil Général réparties aujourd'hui sur l'ensemble du département.

LE GRAND BEAUVAISIS

Le développement des partenariats avec les communautés de communes s'est poursuivi.

Dans le cadre de l'**expérimentation de la Cellule d'assistance zones humides**, le Conservatoire a participé à l'étude des ressources naturelles du Pays de Bray, co-animée par les communautés de communes du Pays de Bray et de la Picardie verte. Des études agro-hydro-écologiques de sous-bassin versant ont été mises en perspective. Il est possible qu'une première étude soit réalisée en 2011 sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte du bassin versant de l'Avelon autour de trois rus caractéristiques de ce bassin versant. Certains affluents de la vallée du Thérain, pourraient également bénéficier d'une telle analyse par la suite, en étroite collaboration avec la communauté de communes de la Picardie verte.

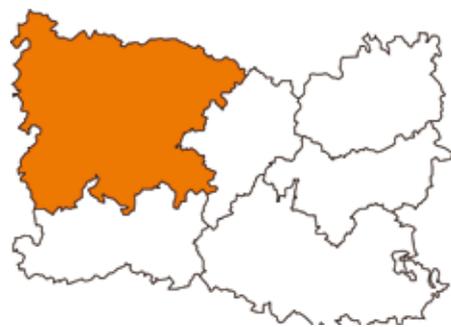
Le Conservatoire et la **Communauté de communes du Pays de Bray** ont poursuivi leurs travaux communs pour l'aménagement et l'ouverture au public de certains espaces naturels sensibles du Pays de Bray. Des conventions sitologiques ont été signées, permettant à la communauté de communes d'être maître d'ouvrage des opérations d'aménagement. La Communauté de communes assure ainsi la mise en réseau et la mise en cohérence des différents projets d'offre de nature sur l'ensemble de son territoire, toujours dans le respect des sensibilités communales et de la préservation du patrimoine naturel.



C'est dans ce cadre qu'a pu être réalisé le sentier de découverte des landes de Saint-Germer de Fly et des prairies de Villers-sur-Auchy et qu'a été travaillé le projet de sentier de la réserve naturelle régionale des larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs.

Le Conservatoire et la commune de Saint-Pierre-ès-Champs sont co-gestionnaires de cette réserve naturelle régionale, sous l'égide du Conseil régional de Picardie. Un plan de gestion décennal a été élaboré en 2010 et devrait pouvoir être mis en œuvre dès 2011.

Sur le territoire de la **Communauté d'agglomération du Beauvaisis**, l'identification de projets similaires



a été amorcée, notamment à l'occasion des manifestations organisées par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de Festi'vert, auquel le Conservatoire a participé.

Ces manifestations ont permis aux habitants de certaines communes de découvrir un film sur un thème écologique particulier, de réaliser le plus souvent la visite d'un site naturel sur leur commune, puis de débattre des possibilités de préserver celui-ci. Ont été ainsi discutées les possibilités de préserver les chauve-souris du tunnel d'Auneuil et le patrimoine naturel des prairies et du ru de cette commune, les pelouses de Fontaine-Saint-Lucien, ou bien encore la restauration de haies sur les communes d'Auteuil et de Berneuil-en-Bray. Certains projets seront engagés dès 2011, toujours en collaboration avec la communauté d'agglomération et les communes concernées.

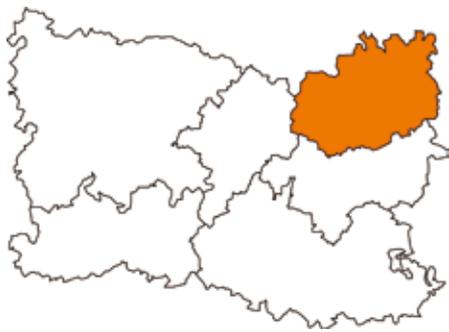


Le Conservatoire a aussi remis en forme le projet de document d'objectifs du **site Natura 2000 de la cavité du Larris Millet** à Saint-Martin-le-Nœud, qui a été validé par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Picardie le 15 décembre 2010. Un premier contrat Natura 2000 pourrait être signé dès 2011.

Le Conservatoire a également revu l'ensemble des cahiers des charges des contrats Natura 2000 du site de la **Cuesta du Bray**, territoire où il accompagne la mise en œuvre de 4 contrats Natura 2000 visant l'entretien et la restauration de pelouses calcicoles

Des conventions de partenariats et d'échanges de données ont été élaborées en commun avec la communauté de communes du pays de Bray et la communauté d'agglomération du Beauvaisis et devraient être signées en 2011. Le Conservatoire a également participé aux réunions ou à quelques séances de travail pour l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale de ces territoires.

LE PAYS DES SOURCES ET VALLÉES



Trois programmes ont plus spécifiquement servi l'intervention du Conservatoire sur le territoire du

Pays Sources et Vallées en 2010.

L'**expérimentation de la Cellule d'Assistance zone humide** a permis au Conservatoire de contribuer au travail du Groupe d'Action Locale (GAL) du projet LEADER visant la valorisation du Patrimoine Eau et des zones humides de ce territoire.

Diagnos succincts de marais, visites de sites, rencontres des acteurs locaux, identification de premiers travaux à réaliser, première contractualisation de gestion de site à Marest-sur-Matz, établissement de dossiers de consultations d'entreprises, préparent un programme d'actions qui devrait pouvoir être décliné dès le second semestre 2011.

La préservation de la **cavité à Chauves-souris de Mareuil-la-Motte** est une déclinaison du plan d'action en faveur des chauves-souris de Picardie, mise en œuvre en étroite collaboration avec Picardie Nature et l'Office National des Forêts, sous l'égide du Conseil Régional de Picardie et de l'Etat (DREAL Picardie). Des contacts ont également été pris avec les communes de Noyon, de Thiécourt et de Babœuf, également propriétaires



Sur ce territoire, la **collaboration avec l'Office national des Forêts** est importante, étant donnée la vaste étendue

des forêts domaniales et des forêts soumises. L'action du conservatoire y est donc souvent développée en étroite collaboration ou coordination avec l'Office National des Forêts. Il en est ainsi du plan régional en faveur des chauves-souris qui a abouti en Compiégnois à la signature tripartite ONF-Conservatoire-Commune de Carlepont pour la préservation et la gestion des chauves-souris.

Il en est ainsi de l'étude des papillons de nuit des zones humides développées le long du Ru de Berne, dirigée par le Conservatoire, et qui a été enrichie des études réalisées par l'ONF dans le cadre de son projet de « Forêt Patrimoine » et dont les conclusions devraient en retour venir alimenter les réflexions en cours par le gestionnaire forestier et les collectivités locales.

Enfin, la première rédaction du **bilan du patrimoine naturel du Compiégnois** réalisées en 2010 par le Conservatoire devrait être complétée en 2011 des nombreuses données recueillies ces dernières années par l'Office National des Forêts.

de sites à chauves-souris, et avec les propriétaires privés de cavités présentes à Mâchemont.

La préservation des prairies humides de la **Moyenne vallée de l'Oise** bénéficie toujours du dispositif Natura 2000 et des mesures agri-environnementales associées à la préservation des populations de Râle des genêts. A Noyon, des travaux particuliers ont été programmés, avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, la commune de Noyon et les services de l'Etat, pour engager le contrôle d'une espèce de plante invasive pouvant gêner à terme certaines activités d'élevage : l'Euphorbe érule. Parallèlement, des réflexions ont été menées avec la voirie départementale de l'Oise, l'Unité territoriale départementale de Lassigny, afin d'adapter la gestion de certains bords de route en fonction de la présence d'importantes zones de ponte d'un papillon d'intérêt européen : le Cuivré des marais. Le respect de fauche tardive et la coupe de certains bosquets de saules constituent l'essentiel du cahier des charges qui devrait être mis en œuvre dès 2011.



LE COMPIÉGNOIS

Parallèlement, le Conservatoire et l'Office National des Forêts ont testé ensemble la mise en pâture de certaines clairières de landes et de prairies présentes en forêt domaniales de Compiègne. L'ONF devrait poursuivre l'expérience en 2011.

L'**étude des papillons de nuit des zones humides de la vallée du rû de Berne** constitue une première étape vers une possible standardisation

d'une méthode visant l'évaluation et le suivi de l'évolution des zones humides de l'Oise, voire de Picardie et du Nord de la France, ou du Bassin Seine-Normandie. Cette étude a d'ores et déjà confirmé le très grand intérêt de la préservation des zones humides du Rû de Berne pour la conservation des papillons de nuit de Picardie et du Nord de la France. Elle permet de confirmer l'importance des continuités écologiques et d'orienter d'éventuels programmes d'actions en faveur de ces zones humides.



LE CONSERVATOIRE DANS LA SOMME

- Sites en gestion directe :
 - 48 sites
 - 792 hectares
- Sites en assistance à la gestion :
 - 19 sites
 - 737 hectares
- Total des sites d'intervention dans la Somme :
 - 67 sites
 - 1529 hectares



• Liste des sites naturels de la Somme

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Propriétaire	Maitrise foncière ou d'usage	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2.56	0.00
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Société privée	Gestion	24.96	0.00
Belloy-sur-Somme	Le Marais	Marais et étang	Commune / Privé	Gestion	111.04	0.00
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais et étang	Commune	Gestion	30.66	0.00
Bourdon	Le Marais du Château	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	15.67	0.00
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0.00	17.26
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	4.80
Boves	Le Mamont	Pelouse calcicole	Société privée	Assistance	0.00	29.02
Boves	L'Etang Saint-Ladre	Marais et étang	Commune	Gestion	13.37	0.00
Cahon	Le Marais de Bannes	Marais et étang	Privé	Assistance	0.00	12.18
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	67.60
Chipilly	Les Montagnes	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0.00	7.52
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.51	0.00
Condé-Folie / Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais et étang	CELRL	Gestion	5.14	0.00
Corbie / Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	39.79	0.00
Curlu	L'étang de Fargny	Marais et étang	Privé	Assistance	0.00	20.81
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	Conseil Général de la Somme	Gestion	0.00	0.00
Dury / Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouse calcicole	Amiens Métropole	Gestion	63.45	0.00
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0.00	21.10
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	134.81
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	10.96	0.00
Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	130.98
Famechon / Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	1.23	0.00
Figinières	Le Larris du Brûlé	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	4.11	0.00
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais et étang	CELRL	Gestion	0.91	0.00
Frise	L'étang de Frise	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	58.21
Frise	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	9.76	0.00
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouse calcicole	Conservatoire	Gestion	1.16	0.00
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouse calcicole	Privé	Gestion	4.70	0.00
Grattepanche	Le Fort	Cavité souterraine	Conservatoire	Gestion	0.01	0.00
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	2.12	0.00
Grouches-Luchuel	Les Larris	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0.00	9.67
Guizancourt	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	3.33	0.00
Hailles	Le Marais	Marais et étang	Commune	Gestion	22.66	0.00
Hangest-sur-Somme / Condé-Folie	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	20.98	0.00
Hiermont	La Mûche	Cavité souterraine	Commune	Gestion	0.05	0.00
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Privé	Gestion	0.60	0.00
Inval-Boiron	Les Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	3.64	0.00
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais et étang	Commune	Gestion	71.19	0.00
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Privé / Commune / Conseil Général de la Somme	Gestion	11.80	0.00
La Chaussée-Tirancourt / Ailly-sur-Somme / Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / Privé	Gestion	36.89	2.43
Lafresguimont St Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouse calcicole	Commission Syndicale de Blangiel	Assistance	0.00	41.10
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouse calcicole	Privé / Commune	Gestion	3.14	0.00
Le Mazis	Le Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	22.19	0.00
Le Quesne	Le Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Commune	Gestion	2.56	0.00
Long	Le Paradis	Marais et étang	CELRL	Gestion	1.72	0.00
Long	Aux Prés d'Envie	Marais et étang	CELRL	Gestion	0.58	0.00
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Assistance	0.00	3.82
Long	Le Marais des Communes	Marais et étang	Commune	Gestion	29.27	0.00
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais et étang	CELRL	Gestion	2.43	0.00
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais et étang	Commune	Gestion	8.88	0.00
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais et étang	Privé	Assistance	0.00	23.07
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais et étang	Conseil Général de la Somme	Gestion	8.10	0.00
Mareuil-Caubert	Le Genoive	Marais et étang	CELRL	Gestion	6.17	0.00
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais et étang	Commune	Gestion	20.50	0.00
Morcourt	Le Marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	40.21
Moreuil	Coteau et Marais de Génonville	Marais et étang / Pelouse calcicole	Commune / privé	Gestion	0.00	40.37
Péronne	Le Marais de Halles	Marais et étang	Privé	Gestion	5.31	0.00
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / Commune	Gestion	83.95	0.00
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais et étang	Conseil Général de la Somme / CELRL	Gestion	2.34	0.00
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	8.86	0.00
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	14.14	0.00
Thennes	Les marais communaux	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	66.22
Thézy-Glimont	Le marais communal	Marais et étang	Commune	Assistance	0.00	5.40
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouse calcicole	Commune	Assistance	0.00	1.43
Villers-sous-Ailly / Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouse calcicole	Commune	Gestion	14.74	0.00
Villers-sur-Authie / Nampont	Le Marais du Pendé	Marais et étang	Conservatoire	Gestion	43.545	0

LA MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME

La vallée de la Somme est l'une des plus vastes vallées tourbeuses alcalines d'Europe de l'Ouest ; les milieux naturels présents sont pour la plupart d'un intérêt écologique élevé. Ceci explique la forte présence du Conservatoire sur ce territoire (21 sites d'intervention pour 595 hectares soit 39% de la surface d'intervention du Conservatoire dans la Somme). C'est par ailleurs, pour cette raison que ce secteur du département a été choisi en 2008 pour la mise en place d'un programme de préservation des zones humides : le programme coordonné Conservatoire du littoral / Conseil général de la Somme / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

Le développement des partenariats

En 2010, un nouveau site a été contractualisé et plusieurs extensions ont été réalisées sur ce territoire soit une augmentation de 50 hectares :

- concernant le marais communal de Belloy sur Somme, il s'agit d'une extension de la surface déjà en gestion par le Conservatoire (passant ainsi de 93 à 111 ha). Le partenariat est ainsi élargi à l'ensemble du marais communal et permet d'envisager la mise en œuvre d'une gestion à l'échelle d'une entité cohérente.

- il s'agit également d'une extension du site d'intervention du Conservatoire à Epagne-Epagnette (passant ainsi de 113 à 131 ha).

- l'acquisition par le Conservatoire du Littoral du site du Genoive à Mareuil-Caubert permet d'étendre l'intervention du Conservatoire sur un secteur de la vallée où les enjeux patrimoniaux sont exceptionnels, notamment car il constitue l'un des derniers bastions pour la Fritillaire pintade en Picardie.

- par ailleurs, plusieurs parcelles ont été achetées sur les communes de Long et Longpré par le Conservatoire du littoral étendant ses propriétés sur la moyenne vallée de la Somme ainsi constituées de 11 sites pour 19 ha au 31 décembre 2010.



Ces nouveaux partenariats permettent de renforcer la dynamique de préservation en moyenne vallée de la Somme et tout particulièrement :

- sur le secteur la Chaussée-Tirancourt / Picquigny / Belloy où une entité de sites naturels de près de 300 ha font l'objet d'une gestion écologique

- à Mareuil-Caubert et Epagne-Epagnette où près de 200 ha de marais sont préservés



Quelques actions de préservation et de gestion sur les sites

Les travaux de gestion

Des opérations de restauration des marais communaux de la Chaussée et Belloy sur Somme se sont poursuivies en 2010 avec notamment, à la Chaussée, du déboisement de saules sur secteurs de tremblants favorable à la Renoncule Grande Douve et la Pédiculaire des marais, la création d'une mare ; de l'essouchage au Petit Marais de Belloy afin de favoriser l'expression du Ményanthe trèfle d'eau.

Le pourtour de la mare des Warlingames à Tirancourt, riche en espèces patrimoniales, a fait l'objet d'un entretien par fauche pour contrôler le développement des grands hélrophytes et des ligneux afin de maintenir une végétation caractéristique des tremblants tourbeux et bas marais.

Les roselières, mégaphorbiaies et tremblants tourbeux ont fait l'objet d'une fauche de restauration au marais du Château ; les peupliers présents sur le site ont par ailleurs été coupés.



Les propriétés du Conseil général de la Somme à Tirancourt et Picquigny, le marais du Château, l'Etang Le Maçon bénéficient également de l'intervention de l'équipe d'ADI Somme dans le cadre d'un marché d'entretien des propriétés départementales. Différentes opérations ont été entreprises avec un encadrement du Conservatoire : nettoyage (déchets, cabane...), débroussaillage, entre-

tien de clôtures, coupes manuelles de rejets de saules sur tremblants, fauches de secteurs sensibles...

L'aménagement des sites

Les nouvelles parcelles contractualisées à Belloy ont été équipées d'une clôture fixe pour équins. En effet, ces parcelles précédemment cultivées en maïs ont été reconverties en prairies pâturées par des chevaux.

Afin de faciliter l'accès à une zone de roselière et tremblants en bord de mare, une passerelle en bois a été posée à Picquigny, permettant le passage de personnes ainsi que du petit matériel motorisé.

Les chantiers d'arrachage de la Jussie

Les marais de Belloy, de Tirancourt et de Picquigny ont fait l'objet de chantiers d'arrachage de la Jussie.

Des chantiers de bénévoles ont eu lieu représentant plus de 950 heures d'arrachage manuel. Ces opérations répétées conduites depuis plusieurs années ont permis de faire régresser les stations de cette plante aquatique invasive.



Le pâturage

Des chevaux fjords et des vaches nantaises ont assuré l'entretien de plus de 60 ha de prairies humides et bas marais à Belloy, La Chaussée, Tirancourt et en vallée d'Acon.

Les plans de gestion

Deux nouveaux plans de gestion ont été réalisés en 2010 sur les sites de Picquigny et d'Epagne-Epagnette.

Quelques résultats de gestion au marais du Château (Bourdon)

Les fauches effectuées ces dernières années sur les secteurs de bas marais, roselières et mégaphorbiaies semblent avoir des effets très positifs. Ces fauches permettent de maîtriser les rejets ligneux et de conserver les différents habitats dans un bon état de conservation. La progression des espèces d'intérêt patrimonial est un bon indicateur de l'effet positif de la gestion menée.

En effet, les suivis floristiques menés en 2010 mettent en évidence la nette progression de la Pédiculaire des marais avec plus de 700 pieds in-



ventoriés. La Renoncule Grande Douve, localisée essentiellement sur les zones de tremblant, est également en progression, plus de 2 000 pieds en 2010 contre 700 en 2009. L'Epilobe des marais n'avait pas été revue avec certitude depuis 2007. Cette année, 6 stations ont été inventoriées, avec un total de 142 pieds, sur les principaux tremblants du site.

Les fauches répétées des secteurs de bas marais sont favorables au maintien du cortège caractéristique de cet habitat. Ces fauches accompagnées d'un ratissage évitent l'accumulation de matière organique et permettent la création de secteurs pionniers favorables à l'installation d'espèces telle que la Samole de Valérand dont les effectifs sont passés d'une dizaine en 2007 à plus de 200 pieds en 2010.

La valorisation des sites

La Fête de la nature

Plusieurs animations ont été réalisées les 22 et 23 mai pour la Fête de la nature sur ce territoire. Le cœur de Fête était situé à Samara où le Conservatoire a tenu un stand. Une visite du marais de Tirancourt était proposée à cette occasion ; elle a permis de rassembler une quarantaine de personnes.

Les sorties et les chantiers nature

Les 12 sorties réalisées ont permis de réunir près de 300 personnes. Parmi les chantiers nature (7 chantiers réunissant 94 personnes), plusieurs ont été réalisés en lien avec des structures particulières : Les Blongios, Concordia, Maisons Familiales et Rurales, lycées, Institut Médico-Educatif...



Le projet pédagogique avec l'école de La Chaussée-Tirancourt

Un projet pédagogique a été mis en place avec l'école de la Chaussée-Tirancourt au début de l'année scolaire 2009-2010. Lors de la première année scolaire, le projet a concerné tous les enfants (3 classes et 70 élèves) et a consisté à la découverte et au suivi par les enfants du site de la vallée d'Acon au cours des saisons lors de 4 sorties.

L'école a souhaité poursuivre le projet en 2010-2011 avec deux classes (du CP au CM2). L'objectif cette fois est de travailler avec les enfants sur le marais communal de la Chaussée. Ce travail doit aboutir à l'organisation d'une visite du marais réalisée par les enfants et à destination de leurs camarades, de leurs parents et des habitants de la commune.

LA HAUTE SOMME

Historiquement, l'intervention du Conservatoire en Haute Somme s'est faite sur les pelouses calcicoles : le larris d'Eclusier-Vaux puis de Frise. La validation du document d'objectifs du site Natura 2000 a permis au Conservatoire de s'impliquer fortement au côté du Syndicat de la Vallée des Anguillères dans l'animation de la démarche et notamment sur les marais communaux.

Le développement des partenariats

Trois nouveaux sites ont été contractualisés pour une surface de 77 hectares. Deux nouveaux sites ont été contractualisés dans le cadre d'une assistance à la mise en œuvre de contrats Natura 2000 :

- le marais de Cappy est constitué d'îlots, typiques de la haute vallée de la Somme, qui abritent une flore et une faune spécifiques dont ils constituent souvent l'un des derniers refuges. On y trouve notamment certaines espèces rares comme la Stellaire des marais, la Fougère des marais ou le Peucedan des marais.

- le larris de Vaux sur Somme est le premier coteau faisant l'objet d'un contrat Natura 2000 en haute Somme. Les clairières à Genévriers qu'on y trouve sont d'une grande richesse écologique. Elles hébergent deux espèces rares de plantes : la Digitale jaune et la Phalangère rameuse (espèce protégée en Picardie qui présente ici des effectifs spectaculaires).



- par ailleurs, la contractualisation du coteau de Chipilly permet de développer le réseau de coteaux préservés en Haute-Somme.

Quelques actions de préservation et de gestion sur les sites

Les travaux de gestion

Les premières opérations de restauration du site départemental des Etangs de la Barette à Corbie ont été réalisées par ADI Somme : déboisement de ligneux, fauche de tremblants, bas marais, mégaphorbiaies et friches, entretien de sentiers...

La restauration du marais communal de Blangy-Tronville s'est poursuivie sur le secteur classé en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope avec du déboisement de fourrés de saules, de la fauche et de la coupe de rejets sur les mégaphorbiaies, la fauche du tremblant à Liparis de lœsel.



Dans le cadre de contrats Natura 2000 mis en œuvre par les communes, le Conservatoire a accompagné la réalisation des travaux de déboisement et fauche sur le marais de Morcourt, de coupe de rejets sur îlots à Eclusier-Vaux, de déboisement sur le marais de Cappy, de déboisement et essouchage sur les îlots de Frise et, de déboisement et débroussaillage sur le larris de Vaux sur Somme.

L'aménagement des sites

Deux passerelles ont été remises en état sur les Etangs de la Barette afin de faciliter la mise en œuvre des travaux de gestion.

Le pâturage

Dans le cadre du partenariat avec le lycée agricole du Paracllet, une dizaine de vaches nantaises ont entretenu le marais de Blangy-Tronville sur près de 5 hectares. Au marais de Halles, ce sont trois chevaux qui ont pâturé l'ensemble du site. Les larris d'Eclusier-Vaux et Frise ont bénéficié du pâturage par les chèvres et brebis d'un éleveur local.



Les plans de gestion et les études

Les plans de gestion des propriétés départementales

de Corbie (Etang de la Barette) et d'Eclusier-Vaux (Etangs de la Chaussée-Barrage) ont été réalisés.

Par ailleurs, afin d'améliorer les connaissances naturalistes du marais de Blangy-Tronville, des inventaires spécifiques des poissons et des mollusques ont été menés. Les 14 espèces de poissons recensées confirment que la diversité piscicole des étangs est élevée même si elles sont peu abondantes à cause d'une faible lame d'eau et d'habitats aquatiques insuffisamment diversifiés. 45 espèces de limaces, escargots et moules d'eau ont été identifiés dont trois espèces patrimoniales.

Quelques résultats de gestion sur le marais de Blangy-Tronville

Sur l'APPB, 4 nouvelles stations de Renoncule Grande Douve ont été mises en évidence au sein d'un secteur déboisé en 2008. Plus globalement, les effectifs de pieds fleuris progressent depuis 2007 et la répartition de la Renoncule Grande Douve s'étend au sein de l'APPB.

Sur Blangy amont, les travaux de déboisement réalisés en 2009 semblent positifs puisqu'une nouvelle station a été observée et l'effectif de pieds fleuris a fortement augmenté (200 pieds fleuris de plus qu'en 2009). Par ailleurs, l'ouverture du milieu a permis le développement de deux stations d'Utriculaire naine et de trois stations d'Utriculaire commune au sein de gouilles tourbeuses.



Au sein de l'APPB, la Stellaire des marais a atteint des effectifs record en 2010 avec plus de 25 pieds fleuris. Les effectifs et la répartition de l'espèce ont particulièrement progressé au sein des tremblants en marge d'étang où 21 pieds fleuris ont en effet été comptabilisés en 2010 contre 9 en 2009.

Une station d'Orchis incarnat, espèce rare et vulnérable en Picardie, a été découverte sur le secteur de l'APPB. Elle se situe au sein d'un tremblant tourbeux déboisé en 2002 puis fauché régulièrement.

La mise en lumière de gouilles et dépressions tourbeuses sur le secteur déboisé de Blangy amont



semble être favorable au développement de la Cordulie à tâches jaunes puisque deux individus cantonnés y ont été observés à plusieurs reprises.

La valorisation des sites

Les sorties et les chantiers nature

5 sorties ont permis de sensibiliser près de 70 personnes. Certaines ont été réalisées dans le cadre d'événements locaux : la Fête des fleurs à Frise le 1er mai, la Fête de l'Anguille et, les Rendez-vous du Fleuve à Eclusier-Vaux...

185 personnes ont pu s'impliquer dans des travaux de coupe de rejets, de ratissage, de ramassage, de fauche... lors des 7 chantiers nature réalisés.



L'aménagement de sites

Un panneau d'information présentant le patrimoine naturel du site et la gestion menée a été posé au marais de Halles à Péronne. Il a été inauguré en présence de l'association de sauvegarde du marais de Halles lors du chantier nature le 5 juin 2010.



Le Livret de territoire

La réalisation d'un livret de territoire sur la Haute Somme est prévue en 2011.

Ce document a pour objectif de faire découvrir le patrimoine naturel de ce territoire mais avec une ouverture sur les « autres patrimoines » : historique, architectural, religieux, légendaire...

En 2010, une première réunion de présentation de la démarche auprès de l'ensemble des acteurs concernés a permis de recueillir leur adhésion et leur motivation pour ce type de document.

LE SUD-AMIÉNOIS ET LA VALLÉE DE L'AVRE

Le Conservatoire est impliqué dans la gestion de plusieurs marais en vallée de l'Avre soit par le biais d'une gestion directe soit dans le cadre de contrats Natura 2000. Sur le reste de ce territoire, il gère 8 pelouses calcicoles et 2 cavités à chauves-souris.

Le développement des partenariats

Le marais de Génonville à Moreuil (environ 40 ha) a été contractualisé en 2010 par le biais d'un bail emphytéotique de 99 ans. Le Conservatoire intervenait déjà sur ce site en apportant une assistance à maîtrise d'ouvrage à la commune pour la mise en œuvre de son contrat Natura 2000.

Une partie du marais est en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. C'est un des marais les plus remarquables de la vallée de l'Avre en terme de patrimoine naturel et c'est un maillon essentiel et un point d'ancrage fondamental du réseau de sites de la vallée.



Quelques actions de préservation et de gestion sur les sites

Les dernières opérations de restauration de la Réserve Naturelle de l'Étang Saint-Ladre ont été réalisées : la bétulaie a été déboisée de façon sélective et de l'essouchage de fourrés de saules a été réalisé dans la roselière. Les opérations d'entretien se sont poursuivies : coupe de rejets, fauche de roselière, de mégaphorbiaies, et de friches, entretien de mares, lutte contre la Renouée du Japon...

Afin d'agrandir les surfaces en herbe et de favoriser les espèces liées aux pelouses, le coteau de Guizancourt a fait l'objet de coupes sélectives de genévriers et de débroussaillage.

Sur le larris de Saint Aubin Montenoy, l'ancienne pinède a été nettoyée, le massif de cytises et des fourrés ont été coupés.

Le Conservatoire a suivi les contrats Natura 2000 qui se sont poursuivis avec des travaux de débroussaillage (Étang Saint Nicolas à Boves), de fauche (Marais de Mo-

reuil), de déboisement, curage et fauche (Marais de Thézy-Glimont).



Le pâturage

Les vaches nantaises du lycée agricole du Paraclet ont pâturé près de 3 hectares sur la Réserve de l'Étang Saint Ladre.

Du pâturage ovin a été mis en œuvre dans le cadre de partenariats avec des éleveurs sur les coteaux de Saint Aubin Montenoy et Guizancourt sur près de 10 hectares.

Les plans de gestion et les études

Cinq nouveaux plans de gestion ont été réalisés en 2010 sur les sites suivants : le Fond Mont Joye (Dury/Saint-Fuscien), Le marais de Génonville (Moreuil), les marais de Thennes et Berteaucourt les Thennes, les larris de Famechon d'une part et de Fignières d'autre part.

L'inventaire faunistique de la Réserve de l'Étang Saint-Ladre a été complété pour ce qui concerne les arachnides et les crustacés.

Quelques résultats de gestion sur le larris de Fignières

Sur la partie sud du coteau, les opérations de déboisements sélectifs des pins associés à la fauche des rejets ligneux ont permis l'extension des surfaces herbacées calcicoles et des espèces associées : le Mercure, le Fluoré, l'Azuré bleu céleste, la Zygène du Lotier sont observés. La population



d'Anémone pulsatille progresse également vers la partie sud ; elle est en constante augmentation et atteint en 2010 des effectifs record avec près de 40 000 pieds fleuris. La surface occupée par l'espèce est également en augmentation. L'espèce semble aussi profiter des opérations de fauche réalisées sur la partie inférieure du coteau.

Globalement, la gestion actuelle du larris de Fignière favorise le maintien d'une hétérogénéité spatiale du milieu (mosaïque de fourrés, pelouses écorchées, pelouses fermées, ourlets, voile de Genévriers) permettant ainsi le développement d'une biodiversité maximale.

La valorisation des sites

Les sorties et les chantiers nature

La Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves est un site qui a été rendu accessible au plus grand nombre grâce à de nombreux aménagements : platelage, garde-corps, bornes pododactiles, bornes en braille, panneaux d'information... Il fait l'objet d'un programme



du Liger, affluent de la Bresle. Il s'agit de coteaux et de cavités souterraines.

Le développement des partenariats



Le larris de Blangiel est venu compléter le réseau de pelouses gérées dans ce secteur (le site est situé entre les pelouses de la vallée du Liger et celle de Gauville). Par ailleurs, le partenariats

avec l'EPTB Bresle s'est poursuivi et devrait favoriser un développement des activités du Conservatoire sur ce territoire à forts enjeux patrimoniaux.

Quelques actions de préservation et de gestion sur les sites

Les coteaux sont entretenus exclusivement par pâturage et grâce aux chantiers nature annuels.

Le pâturage

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire, un éleveur ovin et caprin met ses animaux en pâture sur les coteaux d'Inval-Boiron, Saint Aubin Rivière et Le Quesne sur une surface de plus de 8 hectares.

d'animations annuelles en partenariat avec le CPIE vallée de Somme. Lors des animations estivales, 560 personnes dont 75 enfants ont pu découvrir la Réserve. Au cours de l'année scolaire, 22 sorties à destination du public scolaire ont touché 350 enfants.

Hormis ces animations, 16 sorties et deux chantiers nature (à Ailly sur Noye et Fignières) ont réuni 550 personnes.



Les aménagements de sites

5 bornes ont été posées en limite de Réserve afin d'en matérialiser les limites et de sensibiliser le public à la fragilité du site. Cette opération est apparue nécessaire au vu de la forte fréquentation sur le site.

LA VALLÉE DE LA BRESLE

Quelques résultats de suivi scientifique : la cavité d'Inval-Boiron

Durant l'hiver 2010-2011, 285 individus de chauves-souris ont été observés dans la cavité d'Inval-Boiron. C'est l'effectif le plus important depuis que la cavité est suivie. La cavité a été équipée d'une grille en 1996 afin d'empêcher la fréquentation et ainsi d'éviter le dérangement des chiroptères.



Avant 1996, les effectifs étaient de l'ordre de 35 individus et se maintenaient. Depuis, les effectifs augmentent de façon régulière. On note une augmentation de 26% par rapport à l'hiver 2009-2010. Le site est le 4ème plus important site d'hibernation de la région et le deuxième pour sa population de Grand Murins (39 individus) après la cavité d'Hornoy le Bourg située juste à côté.

La valorisation des sites

Les sorties et les chantiers nature

5 sorties et chantiers nature ont été réalisés par le Conservateur bénévole des sites de Saint Aubin Rivière et le Quesne. Ces animations ont permis de rassembler 112 personnes.



LE PONTHEIU ET LA PLAINE MARITIME PICARDE

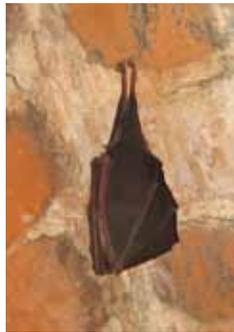


Hormis le marais du Pendé situé en Plaine Maritime Picarde, le Conservatoire œuvre sur les coteaux calcaires et les cavités souterraines du Ponthieu.

Le développement des partenariats

Deux nouveaux partenariats ont vu le jour en 2010 :

- un partenariat pour la préservation de la colonie de chauves-souris hibernant dans la citadelle de Doullens, site majeur d'intérêt régional, voire nord-européen pour les chauves-souris. En effet, la citadelle héberge une grande diversité d'espèces (9), dont trois sont menacées en Picardie et inscrites à la directive « Habitats » (Le Grand Rhinolophe, le Grand Murin et le Vespertillon à oreilles échancrées), et deux sont vulnérables (le Vespertillon de Natterer et l'Oreillard). Les effectifs sont importants (un maximum de 132 individus a été observé).



- un partenariat pour la gestion du larris privé de Grand-Laviers. Ce site a un intérêt important vis-à-vis de l'Anémone pulsatile, espèce considérée comme vulnérable en Picardie et qui trouve ici sa limite nord-ouest de répartition en France.

Quelques actions de préservation et de gestion sur les sites

Les travaux de gestion

Des opérations de déboisement, coupe de rejets et de fauche exportatrice ont été réalisées sur le secteur de la Belle Nonnette au marais du Pendé. Elles sont destinées à pérenniser l'ouverture du milieu et à dynamiser certains habitats comme la roselière ainsi que plusieurs espèces patrimoniales : la Gesse des marais et le Comaret des marais notamment.

Le pâturage

Les larris de Lanches Saint Hilaire et de Bouchon sont pâturés. A Bouchon, une vingtaine de chèvres participe



à l'entretien du site. Depuis 2010, l'éleveur produit et

commercialise du fromage issu de cette activité.

Les secteurs de la Belle Nonnette et de la Chaussée au marais du Pendé ont été entretenus par quelques chevaux mis en pâture sur 9 hectares.

Les plans de gestion

Le plan de gestion du larris communal de Grouches-Luchuel a été finalisé en 2010.

Quelques résultats de gestion sur le marais du Pendé

La Gesse des marais, espèce protégée, très rare et en danger d'extinction en Picardie, a connu en 2010 des effectifs très importants avec plus de 400 pieds fleuris, soit 4 fois plus qu'en 2009. La fauche exportatrice réalisée chaque année semble parfaitement convenir à son développement. Par ailleurs, plusieurs dizaines de pieds fleuris ont été observés au sein du secteur déboisé en 2009.



Le Comaret des marais est depuis 2004 en constante progression. En 2010, il atteint des effectifs record avec près de 200 pieds. La fauche du bas marais favorise l'expansion de cette espèce, très rare et en danger critique d'extinction en Picardie.

Une prospection approfondie a été réalisée en 2010 pour suivre les effectifs de Scorsonère humble qui semblait en régression. 24 pieds fleuris répartis sur 4 stations ont été comptabilisés. De tels effectifs de cette espèce rare et en danger d'extinction, n'avaient jamais été observés sur le marais.

La valorisation des sites

Les sorties et les chantiers nature

Une sortie nature a été réalisée dans la cavité d'Hiermont lors de la Nuit de la Chauve-souris.

Une semaine de chantiers nature a eu lieu au marais du Pendé en partenariat avec les bénévoles des Blongios.



NATURA 2000 ET LES MESURES AGRICULTUREN ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISÉES

Elaboration et mise en œuvre des MAE

Après avoir soumis, en 2010, aux services de l'Etat les projets agri-environnementaux correspondants, le Conservatoire a été retenu pour être opérateur des territoires suivants en 2011 :

- MAET Pelouses régionale,
- MAET Moyenne Vallée de l'Oise,
- MAET Haute Vallée de l'Oise,
- MAET Collines du Laonnois oriental,
- MAET Coteaux calcaires du Tardenois,

Par ailleurs, le Conservatoire est co-animateur de la MAET Moyenne Vallée de la Somme dont le Conseil général de la Somme est opérateur. Il apporte un appui à l'EPTB Bresle, opérateur d'une MAET sur le territoire du site Natura 2000 «Vallée de la Bresle».



Natura 2000

Les contrats Natura 2000 signés par le Conservatoire en faveur des sites gérés sont les suivants :

Département	Nombre de contrat Natura 2000	Montant total des contrats	Montant total de la part annuelle 2010 prévue
AISNE	7	273 663,81	54 676,02
OISE	18	1 102 282,47	233 719,47
SOMME	1	136 860,00	11 831,32
TOTAL	26	1 512 806,28	300 226,81

Un contrôle de l'Agence de services et de paiement (ASP) portant sur 5 contrats Natura 2000 et sur la convention d'animation Natura 2000 2008 a été réalisé en juin. Le contrôleur n'a émis aucun commentaire d'appréciation négative sur la mise en œuvre et les pièces présentées et à félicité le Conservatoire pour la tenue des dossiers. Le Conservatoire a décidé de diminuer pour 2011 ses interventions sur les territoires sur le volet «animation Natura 2000» afin de libérer du temps à l'équipe pour la gestion des sites contractualisés.

Concernant la gestion des contrats Natura 2000, le Conservatoire réalise l'avance de paiement auprès des sous-traitants, les délais de reversement par les services de l'Etat pèsent sur la trésorerie du Conservatoire.

Elaboration des DOCOB

Le Conservatoire a participé aux comités de pilotage des documents d'objectifs suivants :

- Bocage du Franc Bertin
- Collines du Laonnois oriental
- Coteaux du Tardenois et du Valois
- Massif de Hez-Froidmont
- Massif du Haut-Bray
- La Vallée du larris Millet
- Massif Forestier d'Halatte/Chantilly/Ermenonville
- Massif forestier de Compiègne/Laigue/Ourscamp/Carlepont

Le Conservatoire a remis en forme et/ou complété le DOCOB de «La Vallée du larris Millet», le DOCOB du «Ponthieu» et le DOCOB «Cuesta du Bray».

Le Conservatoire a participé à la finalisation du DOCOB «Vallée de la Bresle», validé en comité de pilotage le 8 juin 2010.

Accompagnement scientifique et technique du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme (AMEVA)

Le Conservatoire accompagne l'AMEVA dans l'élaboration des documents d'objectifs des sites «Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie» (Pic 10), «Basse vallée de la Somme de Pont Rémy à Breilly» (Pic 9), «Marais et monts de Mareuil-Caubert» (Pic 8), «Réseaux de coteaux et vallée du bassin de la Selle» (Pic 15), et de la ZPS «Etangs et marais du bassin de la Somme».

Mise en œuvre de DOCOB

Dans l'Oise

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre des documents d'objectifs

- des Marais de Sacy : analyse pour le montage de deux nouveaux contrats et suivi des cinq premiers contrats déjà signés ;
- de la Cuesta du Bray : préparation d'un nouveau contrat et suivi de 3 contrats ;
- de la Moyenne Vallée de l'Oise.

Le Conservatoire a contribué, auprès du bureau d'études Ecothème, à l'animation en vallée de l'Automne. 3 à 4 contrats sont en cours d'élaboration en 2010.

Dans l'Aisne

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre des documents d'objectifs des Marais de la Souche, des Landes de Versigny et de la Moyenne Vallée de l'Oise.



Dans la Somme

Le Conservatoire a poursuivi la mise en œuvre du document d'objectifs du site «Tourbières et marais de l'Avre». Quatre contrats sont en cours dont un au profit du Conservatoire. Un contrat est arrivé à terme fin 2008. La mise en œuvre et le suivi des opérations annuelles sont réalisés par le Conservatoire.

Le Conservatoire a poursuivi son accompagnement scientifique et technique :

- auprès du Syndicat de la Vallée des Anguillères (SVA), animateur du site «Moyenne vallée de la Somme». 6 contrats sont en cours en 2010, un nouveau contrat est en cours de montage. Le Conservatoire accompagne le SVA dans la mise en œuvre et le suivi des opérations annuelles. Deux nouvelles conventions d'assistance à la mise en œuvre des contrats Natura 2000 ont été signées entre le Conservatoire et les deux communes nouvellement engagées dans un contrat en début d'année ;

- auprès de l'Etablissement Public Territorial de Bassin de la Bresle (EPTB), animateur du site «Vallée de la Bresle», dont le DOCOB a été validé en juin 2010. Trois projets de contrats ont été montés sur des sites du Conservatoire, projets qui n'ont pu être menés à terme.

LES ACTIONS RÉGIONALES

Plan d'actions en faveur des chiroptères en partenariat avec l'Office National des Forêts

Ce premier plan d'actions a été mis en œuvre sur deux années, de septembre 2008 à septembre 2010. Il est une des illustrations des synergies souhaitées par la DREAL Picardie et le Conseil régional de Picardie à travers la promotion du projet «Réseaux de sites, réseau d'acteurs», en déclinaison du contrat de plan Etat/Région. Ici, les résultats du projet ont été permis grâce au partenariat avec l'ONF, qui a aussi réalisé des aménagements de maisons forestières domaniales, des fermetures de cavités et de blockhaus...

Au total, différentes opérations d'acquisition de connaissance, d'échanges, d'animation foncière, de sensibilisation et de travaux ont permis en deux ans d'activités de découvrir plus de 10 nouveaux sites, d'en préserver près de 20, dont au moins 6 colonies de parturition, et d'aménager pour cette préservation près de 10 sites.

Au niveau picard, le Conservatoire concourt à la protection directe de 5 000 chauves souris.

Plans de restauration régionaux

Le Conservatoire a finalisé les plans de restauration régionaux pour le Butor étoilé et le Rôle des genêts. Ces plans ont été validés en CSRPN le 22 juin 2010.

Le Conservatoire a contribué à la finalisation du plan de restauration régional chiroptères porté par Picardie Nature.

Rédaction d'un numéro spécial de la revue des tourbières

La revue «l'Echo des Tourbières», éditée par le Pôle-Relais Tourbières, est diffusée largement en France. Elle est le support le plus approprié pour valoriser et diffuser une synthèse régionale sur cette thématique. Le Pôle-Relais Tourbières et le Conservatoire ont piloté la réalisation d'un numéro spécial valorisant les efforts de préservation des marais et tourbières de Picardie (travaux, connaissance, partenariat). Cet ouvrage



a été réalisé en partenariat avec les principaux acteurs de la connaissance et la préservation des tourbières en Picardie.

Assistance aux politiques publiques

Le Conservatoire a contribué auprès des services de l'Etat et de la Région aux réflexions engagées sur divers projets :

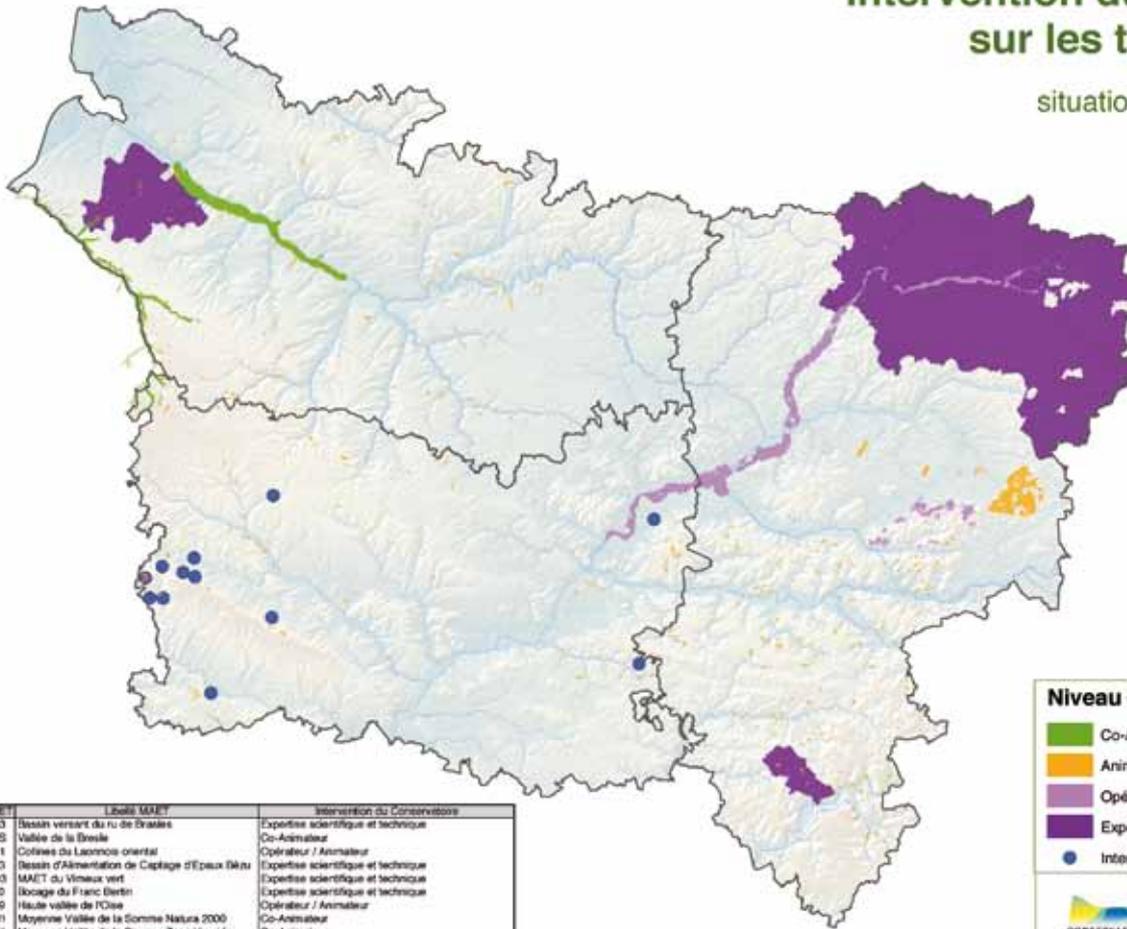
- l'atlas régional de la biodiversité ;
- l'observatoire régional de la biodiversité ;
- l'évaluation des incidences Natura 2000 ;
- les schémas départementaux des carrières ;
- la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP) et la Trame Verte et Bleue (TVB) ;
- le plan de conservation Mollusques de Picardie ;
- le lancement des Directives Régionales d'Aménagement ;
- le dossier de classement des pelouses de Chartèves en réserve naturelle régionale

Sur ce dernier point, à travers la création de la première réserve naturelle régionale (larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs), et la réalisation du plan de gestion correspondant, le Conservatoire a contribué à la mise en perspective de la politique RNR du Conseil Régional de Picardie.

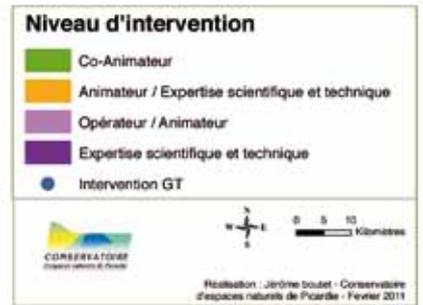
Il a participé également à plusieurs enquêtes nationales ou régionales dans le cadre du plan national de lutte contre les espèces envahissantes, la mise en œuvre de la TVB dans les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique, le plan Ecophyto 2018...

Intervention du Conservatoire sur les territoires MAET

situation au 31 décembre 2010



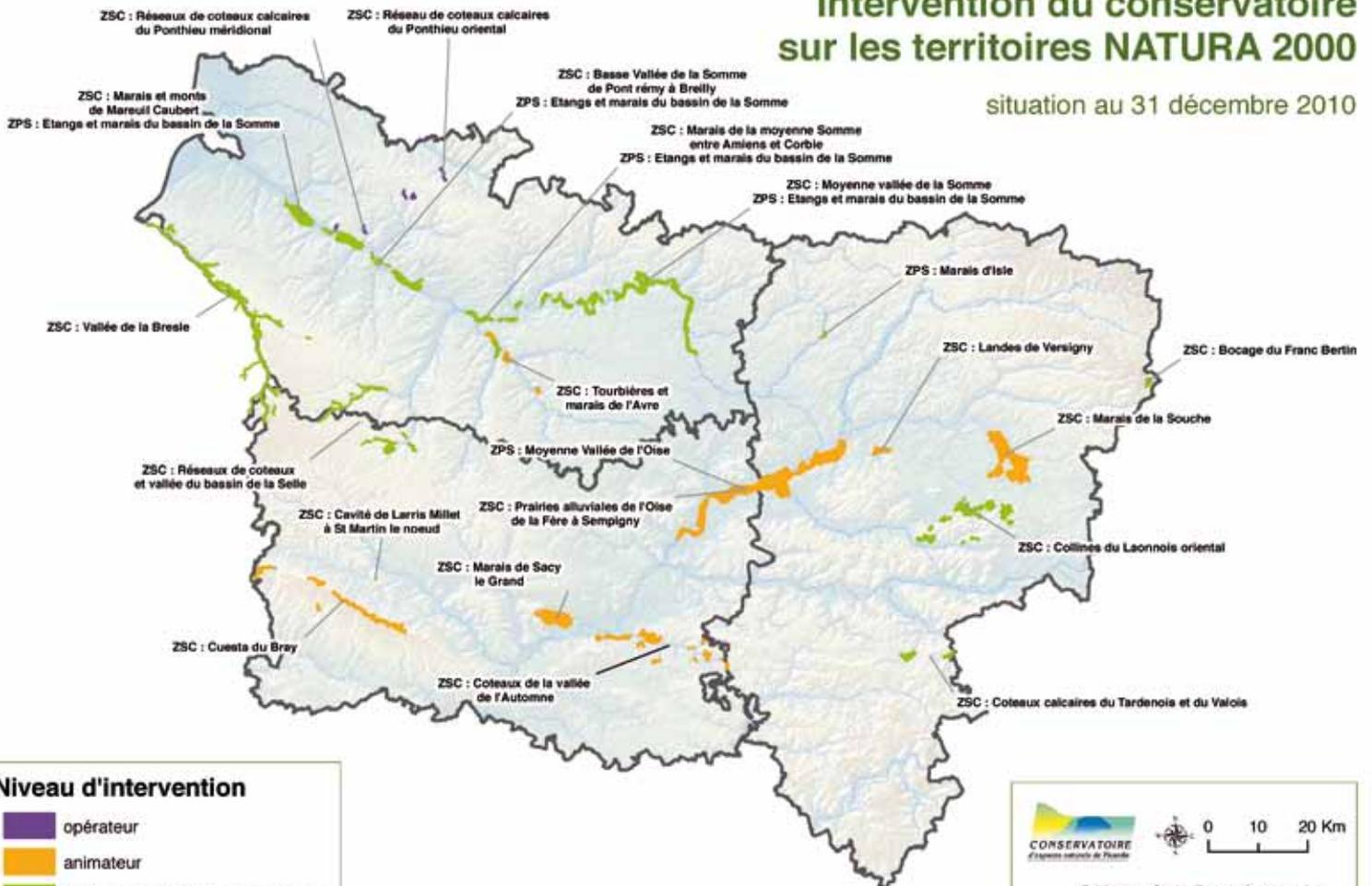
Codes MAET	Libellé MAET	Intervention du Conservatoire
PL_BPA3	Bassin versant du ru de Brasles	Expertise scientifique et technique
PL_BRES	Vallée de la Bresle	Co-Animateur
PL_CLO1	Cotines du Laponnois oriental	Opérateur / Animateur
PL_EPA3	Bassin d'Alimentation de Captage d'Eaux (Bni)	Expertise scientifique et technique
PL_ERCO3	MAET du Vimeux vert	Expertise scientifique et technique
PL_FB10	Bocage du Franc Bertin	Expertise scientifique et technique
PL_HV09	Haute vallée de l'Oise	Opérateur / Animateur
PL_MV01	Moyenne Vallée de la Somme Natura 2000	Co-Animateur
PL_MVZ1	Moyenne Vallée de la Somme Zone Humide	Co-Animateur
PL_MV02	Moyenne vallée de l'Oise	Opérateur / Animateur
PL_PE11	Pelouses régionales	Co-Animateur / Expertise scientifique et technique
PL_TH10	Pays de Thérache	Expertise scientifique et technique



Fonction cartographique : BD Carthage - BD Carthage 25000 - rue de la République 97118 STEE D'ANNA

Intervention du conservatoire sur les territoires NATURA 2000

situation au 31 décembre 2010



LE BILAN FINANCIER DU TRÉSORIER

Alors qu'il y a un an je faisais état d'un niveau de trésorerie très satisfaisant et encore jamais atteint, des événements importants sont survenus en cours d'année 2010 réveillant à nouveau les difficultés dans la maîtrise de notre situation de trésorerie alors que la gestion des activités restait bonne.

A la demande des Services de l'Etat gérant les fonds européens FEDER, le Conservatoire a dû mettre en place une nouvelle méthode d'évaluation des projets, dite «au réel individualisé par salarié» en lieu et place de la méthode appliquée jusqu'en 2009, dite «au forfait par poste». Ceci a demandé un travail très important pour un résultat final pratiquement identique. Ce changement de méthode est intervenu en cours d'année alors que les partenariats financiers hors FEDER avaient été négociés et faisaient l'objet de conventions établies selon la méthode en vigueur jusqu'alors dite «au forfait par poste» pour l'évaluation des coûts salariaux.

Les dispositions de cette nouvelle méthode ont fait l'objet d'un protocole signé entre le Secrétariat Général aux Affaires Régionales et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie le 10 janvier 2011. Les projets concernés par ce changement de méthode sont ceux cofinancés par le FEDER sur les années 2008, 2009 et 2010.

Ces nouvelles dispositions applicables rétroactivement sur les années 2008 et 2009 puis sur l'exercice 2010, objet du présent rapport financier, ont un effet en terme de changement de méthode d'évaluation des charges sur les projets gérés et non en terme de comptabilisation des opérations. Il en résulte la production d'un bilan unique à fin 2010 faisant état de la constitution d'une provision pour risques et charges constatant la non réalisation potentielle de subventions constatées comme à recevoir.

Outre le risque de ne pas atteindre complètement le niveau attendu des conventionnements FEDER sur ces trois années 2008, 2009 et 2010, ces événements se sont parallèlement traduits par le blocage du paiement, dès le mois de mai 2010, d'un grand nombre d'appels de fonds au FEDER pour environ 500 000 euros et dont seulement la moitié a pu être encaissée en fin d'année 2010.

Je reviendrai sur les conséquences de cette situation de changement de méthode mais voyons dès à présent ce qu'il en est des comptes de l'exercice 2010.

SUR LA GESTION DES ACTIVITES

Le compte de résultat 2010 montre des résultats toujours satisfaisants quant à la gestion des activités du Conservatoire.

Des partenariats financiers toujours en progression :

Ils progressent en effet de 16 % par rapport à 2009 représentant 516 826.42 euros de plus soit au total 3 808 057.99 euros. Les plus fortes évolutions ont concerné les fonds européens soit 191 816.96 euros, les fonds des contrats Natura 2000 (Etat et Europe) soit 96 643.80 euros, ceux du Conseil régional de Picardie soit 69 081.45 euros, ceux des autres collectivités, communes et communautés de communes soit 66 432.62 euros essentiellement en raison des partenariats avec le PNR Oise Pays de France et Amiens Métropole et également ceux des Agences de l'eau soit 62 654.72 euros.

En pourcentage, les plus forts partenariats sont celui du Conseil régional de Picardie soit 21.73 %, celui de l'Europe soit 20.74 % suivis de ceux des Agences de l'eau soit 12.71% et de l'Etat soit 11.57 %.

Au total, les produits d'exploitation représentent 4 287 703.75 euros en progression de 582 430.60 euros. Il faudra s'attendre, à l'avenir, à une stagnation voire une baisse raisonnée de ces produits d'exploitation car les négociations avec nos partenariats ne permettent pas d'envisager leur augmentation, du moins, à moyen terme.

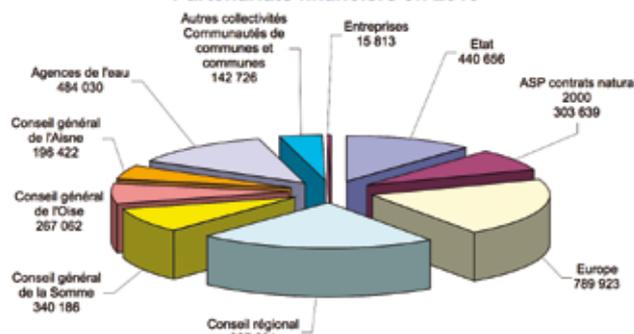
Des charges d'exploitation maîtrisées :

Les charges d'exploitation augmentent de 654 881.19 euros en raison essentiellement de deux postes, à savoir les prestations correspondant à certains travaux sur les sites soit 361 193.07 euros et les salaires charges sociales comprises soit 200 714.55 euros.

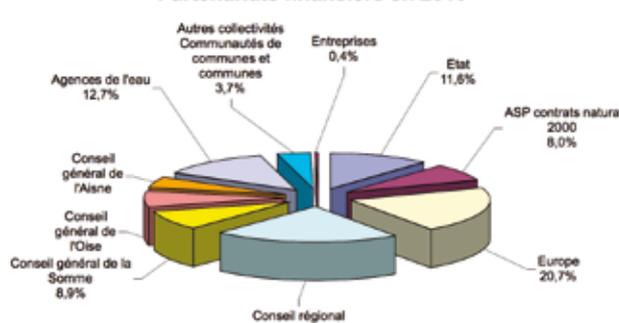
Au total, les charges d'exploitation représentent 4 094 847.38 euros.

Il résulte de ces éléments que le résultat d'exploitation traduisant la gestion des activités de l'exercice s'établit à 192 856.37 euros.

Partenariats financiers en 2010



Partenariats financiers en 2010



Des charges financières toujours en baisse :

Les charges financières nettes se sont établies en 2010 à -38 483.68 euros contre -45 785.02 euros en 2009 et -65 080.06 euros en 2008. Cette baisse continue depuis trois ans résulte de l'augmentation de la production de nos appels de fonds mais aussi de la faiblesse des taux d'intérêts constatés jusqu'à fin 2010.

Des charges exceptionnelles particulièrement en 2010 :

Les produits et charges exceptionnels classiques pour le Conservatoire concernent essentiellement les régularisations positives et négatives entre les subventions à recevoir prévues aux bilans précédents et leur encaissement effectif au cours de l'exercice qui vient de s'achever. Elles sont faibles depuis deux ans montrant ainsi que ces calculs techniques sont assez précis et génèrent peu d'écarts. En 2009 ces régularisations représentent - 5 967.26 euros, et - 1 739.77 euros en 2010. Les subventions à recevoir représentent un volume supérieur à 1 700 000 euros.

En outre, en 2010 les charges exceptionnelles portent en plus une dotation pour risques et charges d'un montant de 113 563.24 euros. Celle-ci est la conséquence directe du changement de méthode d'évaluation des projets et porte sur les conventions FEDER signées en 2008 et 2009. Ces mêmes projets produisent des effets dans les comptes des exercices 2008, 2009 et 2010.

Pour mesurer l'impact de ce changement de méthode et répondre aux exigences de vérification du FEDER, le Conservatoire a refait ses budgets des années 2008, 2009 et 2010. Il a également refait les bilans analytiques de tous ses projets pour les exercices comptables 2008 et 2009.

Globalement, la mise en œuvre de ces deux méthodes montre que les équilibres budgétaires sont respectés compte tenu des partenariats financiers qui avaient été négociés. Toutefois, selon la nature des charges portées par les projets, certains ne pourront pas atteindre le niveau de subvention FEDER prévu dans les conventions et d'autres au contraire auraient permis de demander une intervention plus forte des différents partenaires mais, dans ce cas, il est désormais trop tard pour solliciter de nouveaux financements.

Un résultat net comptable toujours excédentaire :

Tous ces éléments, structurant le compte de résultat, amènent à la formation d'un résultat net comptable de 37 473.68 euros.

Des charges de structure toujours maîtrisées :

Parmi toutes les charges du compte de résultat que nous venons d'évoquer, celles qui, hors les projets gérés, relèvent des frais de fonctionnement de la structure ont légèrement baissé, passant de 466 007.30 euros en 2009 à 459 792.04 euros en 2010.

SUR LA STRUCTURE FINANCIERE DU BILAN

D'une part, l'augmentation de l'activité d'environ 16 % et, d'autre part, les grandes difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des cofinancements FEDER, ont eu un impact notable sur les comptes du bilan et particulièrement sur la trésorerie.

Sur les comptes du bilan :

Concernant la partie haute du bilan, à l'actif les immobilisations augmentent en raison d'aménagements réalisés sur les sites soit 285 867.36 euros en 2010 et d'investissements liés à la structure pour 31 103.89 euros. Parallèlement au passif, les fonds propres ont augmenté de 174 047.53 euros grâce notamment à la constatation de subventions d'investissement supplémentaires pour 149 412.32 euros.

Comme toujours, le poste le plus important en volume reste les subventions et produits divers à recevoir qui représentent 1 957 691.32 euros dont 1 932 521.68 euros de subventions à recevoir sur nos partenariats liés aux projets. Notons cette année que parmi ces subventions à recevoir figurent celles du FEDER pour 828 665.00 euros. En contrepartie nous avons constaté au passif une provision pour risques et charges de 113 563.24 euros ce qui rabaisse le potentiel de ces subventions FEDER à 715 102.00 euros.

Les autres provisions inscrites au passif concernent un litige en cours depuis 3 ans avec un propriétaire limitrophe d'un site pour 20 000.00 euros et celle liée aux indemnités de fin de carrière pour 41 988.40 euros. Au total, les provisions représentent 175 551.64 euros.

Sur un plan plus financier, la dette fournisseur a peu évolué passant de 417 279.58 euros en 2009 à 490 972.15 euros en 2010. Les dettes financières augmentent de 432 680.54 euros soit 1 063 160.77 euros essentiellement par le recours accru aux cessions de créances lorsque nous faisons des appels de fonds. Cette dette est donc en partie compensée par les mobilisations de créances dans les disponibilités à l'actif valant 613 248.06 euros.

Sur la trésorerie :

Les décalages très importants dans l'encaissement des subventions FEDER et la nécessité de refaire 57 bilans financiers selon la nouvelle méthode d'évaluation des charges se traduisent à fin 2010 par une situation de trésorerie qui s'est fortement dégradée passant de - 65 993.77 euros en 2009 à - 335 915.73 euros en 2010. En fait le fonds de roulement a peu évolué alors que, dans le même temps, le besoin en fonds de roulement est passé de 796 418.78 euros à 1 092 404.95 euros.

LES CHIFFRES CLES DE 2010

La progression de l'activité en 2010 d'environ 16 % par rapport à 2009 a nécessité des moyens qui se sont traduits par l'emploi de 6 équivalents temps plein et 533 jours de

travail sur projets supplémentaires. En 2010, le travail interne associé à la recherche, aux méthodes et à la gestion des moyens des services a été également très important avec 1195 jours supplémentaires dont 382 jours pour des actions très spécifiques liées notamment à la création d'un nouveau site internet et aux travaux de consolidation des données scientifiques. Le Conservatoire a géré 331 projets soit 33 dossiers supplémentaires. Enfin, le nombre d'appels de fonds traités a augmenté de 19 soit 265 bilans financiers de projets représentant 3 528 785 euros.

CONCLUSION

Les événements de l'année 2010 ont fait courir de grands risques au Conservatoire. Les travaux qui en ont découlé avec l'équipe et les services de l'Etat ont montré la réactivité et l'opiniâtreté avec laquelle nous avons pu faire face à ce bouleversement soudain survenu au beau milieu de l'année. La signature du protocole pour la mise en œuvre des dossiers FEDER le 10 janvier 2011 et le travail de régularisation des bilans financiers des projets concernés indiquent que nous avançons vers une normalisation du fonctionnement dans le cadre de cette nouvelle donne. Toutefois, je forme le vœu que dans les deux prochaines années une répartition des cofinancements de nos projets assure une meilleure sécurité et une meilleure stabilité du fonctionnement financier de notre structure.

AFFECTATION DU RESULTAT

Mesdames et Messieurs, je vous propose d'adopter une résolution visant à affecter le résultat net comptable de l'année 2010 d'une valeur de 37 473.68 euros.

- Affectation au fonds associatif «financement du fonds de roulement» 36 838.68 euros
- Affectation au projet associatif «acquisitions et aménagements de terrains» 635.00 euros

Les dons perçus en 2010 au titre des acquisitions et aménagements de terrain représentent effectivement 635.00 euros.

De plus, l'Assemblée générale du 22 mai 2010 a affecté 163 384,84 euros sur un résultat net comptable de 212 721,68 euros à la réserve permettant des acquisitions de terrains. Je vous propose de réaffecter un montant de 113 000,00 euros de cette réserve à une réserve dédiée au cofinancement de projets afin que le Conseil d'administration puisse soutenir, si nécessaire, certaines activités pour lesquelles les plans de financement seraient difficiles à établir.

Je vous remercie de votre attention.

Alain SUDUCA, Vice-président, Trésorier.

BILAN

Actif	Passif
Concessions, brevets, licences 14 698,48	
Terrains et aménagements, Matériels et outillage, matériels de transport, matériels de bureau et informatiques 2 466 833,59	Fonds associatif, subventions d'investissement sur terrains 1 670 122,76
Parts sociales des banques, prêts au titre de l'aide à la construction, cautionnements 84 657,80	Projets associatifs, fonds dédiés, subventions d'investissement 1 439 531,01
Subventions et produits à recevoir 1 957 691,32	Résultat de l'exercice 37 473,68
Disponibilités financières 675 750,95	Provision pour risques et charges 175 551,64
Charges constatées d'avance 13 443,29	Emprunts et dettes auprès des établissements financiers 1 063 160,77
	Dettes fournisseurs 490 972,15
	Dettes fiscales, sociales et autres 336 263,42

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :

